

THE SENATE OF CANADA
LE SÉNAT DU CANADA

**Order Paper
and
Notice Paper**

**Feuilleton
et
Feuilleton des Avis**

N° 98

Tuesday, November 18, 2003

Le mardi 18 novembre 2003

Hour of meeting
2:00 p.m.

Heure de la séance
14 heures

For further information contact the
Journals Branch – 992-2914

S'adresser à la Division des Journaux pour
toute demande de renseignements – 992-0885

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

1. **Senators' Statements.**
2. **Tabling of Documents.**
3. **Presentation of Reports from Standing or Special Committees.**
4. **Government Notices of Motions.**
5. **Introduction and First Reading of Government Bills.**
6. **Introduction and First Reading of Senate Public Bills.**
7. **First Reading of Commons Public Bills.**
8. **Reading of Petitions for Private Bills.**
9. **Introduction and First Reading of Private Bills.**
10. **Tabling of Reports from Inter-Parliamentary Delegations.**
11. **Notices of Motions.**
12. **Notices of Inquiries.**
13. **Presentation of Petitions.**
14. **Question Period.**
15. **Delayed Answers.**
16. **Orders of the Day.**
17. **Inquiries.**
18. **Motions.**

AFFAIRES COURANTES

1. **Déclarations de sénateurs.**
2. **Dépôt de documents.**
3. **Présentation de rapports de comités permanents ou spéciaux.**
4. **Avis de motions du gouvernement.**
5. **Introduction et première lecture de projets de loi émanant du gouvernement.**
6. **Introduction et première lecture de projets de loi d'intérêt public de Sénat.**
7. **Première lecture de projets de loi d'intérêt public des Communes.**
8. **Lecture de pétitions introductives de projets de loi d'intérêt privé.**
9. **Introduction et première lecture de projets de loi d'intérêt privé.**
10. **Dépôt de rapports de délégations interparlementaires.**
11. **Avis de motions.**
12. **Avis d'interpellations.**
13. **Présentation de pétitions.**
14. **Période des questions.**
15. **Réponses différées.**
16. **Ordre du jour.**
17. **Interpellations.**
18. **Motions.**

ORDERS OF THE DAY**GOVERNMENT BUSINESS****BILLS****No. 1.**

October 27, 2003—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Smith, P.C., seconded by the Honourable Senator Léger, for the second reading of Bill C-49, An Act respecting the effective date of the representation order of 2003.

No. 2.

October 21, 2003—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Carstairs, P.C., seconded by the Honourable Senator Robichaud, P.C., for the second reading of Bill C-17, An Act to amend certain Acts of Canada, and to enact measures for implementing the Biological and Toxin Weapons Convention, in order to enhance public safety.

No. 3.

November 5, 2003—Second reading of Bill C-23, An Act respecting the registration of information relating to sex offenders, to amend the Criminal Code and to make consequential amendments to other Acts.

No. 4.

November 5, 2003—Second reading of Bill C-46, An Act to amend the Criminal Code (capital markets fraud and evidence-gathering).

No. 5.

October 30, 2003—Second reading of Bill C-32, An Act to amend the Criminal Code and other Acts.

INQUIRIES

Nil

MOTIONS**No. 1.****By the Honourable Senator Robichaud, P.C.:**

November 6, 2003—That when the Senate adjourns on Monday, November 10, 2003, it do stand adjourned until Wednesday, November 12, 2003, at 1:30 p.m.

No. 2.**By the Honourable Senator Robichaud, P.C.:**

November 6, 2003—That the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology be authorized to examine and report upon the documents entitled: “Banff Community Plan”, “Field Community Plan, Yoho National Park, July 1999”, “Jasper Community Land Use Plan, Jasper National Park of Canada, 2001”, “Lake Louise, Banff National Park of Canada, Community Plan, June 2001”, “Wasagaming Community Plan”, “Waterton Lakes National Park, 2000 Waterton Community

ORDRE DU JOUR**AFFAIRES DU GOUVERNEMENT****PROJETS DE LOI****N° 1.**

27 octobre 2003—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Smith, C.P., appuyée par l'honorable sénateur Léger, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-49, Loi sur la date de prise d'effet du décret de représentation électorale de 2003.

N° 2.

21 octobre 2003—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Carstairs, C.P., appuyée par l'honorable sénateur Robichaud, C.P., tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-17, Loi modifiant certaines lois fédérales et édictant des mesures de mise en oeuvre de la convention sur les armes biologiques ou à toxines, en vue de renforcer la sécurité publique.

N° 3.

5 novembre 2003—Deuxième lecture du projet de loi C-23, Loi concernant l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels et modifiant le Code criminel et d'autres lois en conséquence.

N° 4.

5 novembre 2003—Deuxième lecture du projet de loi C-46, Loi modifiant le Code criminel (fraude sur les marchés financiers et obtention d'éléments de preuve).

N° 5.

30 octobre 2003—Deuxième lecture du projet de loi C-32, Loi modifiant le Code criminel et d'autres lois.

INTERPELLATIONS

aucune

MOTIONS**N° 1.****Par l'honorable sénateur Robichaud, C.P. :**

6 novembre 2003—Que, lorsque le Sénat s'ajournera le lundi 10 novembre 2003, il demeure ajourné jusqu'au mercredi 12 novembre 2003, à 13 h 30.

N° 2.**Par l'honorable sénateur Robichaud, C.P. :**

6 novembre 2003—Que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé à étudier les documents intitulés « Plan communautaire de Banff », « Plan communautaire de Field, Parc national Yoho, Juillet 1999 », « Plan d'utilisation des terres de la collectivité de Jasper, Parc national Jasper du Canada, 2001 », « Lake Louise, Parc national Banff du Canada, Plan Communautaire, Juin 2001 », « Plan communautaire de Wasagaming », « Parc national des

Plan”, “Waskesiu Community Plan” and “Order Amending Schedule 4 to the *Canada National Parks Act*”, tabled in the Senate on November 6, 2003 (Sessional Paper No. 2/37-795), pursuant to the *Canada National Parks Act*, S.C. 2000, c. 32, sbs. 34(1).

REPORTS OF COMMITTEES

No. 1.

April 30, 2003—Resuming debate on the consideration of the Eighth Report (Interim) of the Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament entitled: *Government Ethics Initiative*, deposited with the Clerk of the Senate on April 10, 2003.

OTHER BUSINESS

Rule 27(3) states:

Unless previously ordered, any item under “Other Business”, “Inquiries” and “Motions” that has not been proceeded with during fifteen sittings shall be dropped from the Order Paper.

Consequently, the number appearing in parenthesis indicates the number of sittings since the item was last proceeded with.

SENATE PUBLIC BILLS

No. 1. (one)

November 5, 2003—Third reading of Bill S-14, An Act to amend the National Anthem Act to reflect the linguistic duality of Canada.—(*Honourable Senator Losier-Cool*).

No. 2. (two)

October 29, 2003—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Poy, seconded by the Honourable Senator Milne, for the third reading of Bill S-3, An Act to amend the National Anthem Act to include all Canadians.—(*Honourable Senator Prud’homme, P.C.*).

No. 3. (two)

November 4, 2003—Third reading of Bill S-11, An Act to amend the Official Languages Act (promotion of English and French).—(*Honourable Senator Losier-Cool*).

No. 4. (four)

October 29, 2003—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Nolin, seconded by the Honourable Senator Prud’homme, P.C., for the second reading of Bill S-24, An Act to amend the Royal Canadian Mounted Police Act (modernization of employment and labour relations).—(*Honourable Senator Bryden*).

No. 5. (six)

December 5, 2002—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Stratton, seconded by the Honourable Senator Murray, P.C., for the second reading of Bill S-4, An Act to provide for increased transparency and objectivity in the selection of suitable individuals to be named to certain high public positions.—(*Honourable Senator Cools*).

Lacs-Waterton, Plan communautaire de Waterton-2000 », « Plan communautaire de Waskesiu » et « Décret modifiant l’annexe 4 de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* », déposés au Sénat le 6 novembre 2003, (document parlementaire n° 2/37-795), conformément à la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, L.C. 2000, ch. 32, par. 34(1), et à en faire rapport.

RAPPORTS DE COMITÉS

N° 1.

30 avril 2003—Reprise du débat sur l’étude du huitième rapport (provisoire) du Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement intitulé *L’initiative du gouvernement en matière d’éthique*, déposé auprès du Greffier du Sénat le 10 avril 2003.

AUTRES AFFAIRES

Le paragraphe 27 (3) du Règlement stipule :

À moins d’ordre antérieur, toute question inscrite aux rubriques « autres affaires », « interpellations » ou « motions », qu’on n’a pas débattue pendant quinze séances, sera rayée du Feuilleton.

En conséquence, le numéro qui apparaît entre parenthèses indique le nombre de séances depuis que cet article a été débattu.

PROJETS DE LOI D’INTÉRÊT PUBLIC DU SÉNAT

N° 1. (un)

5 novembre 2003—Troisième lecture du S-14, Loi modifiant la Loi sur l’hymne national afin de refléter la dualité linguistique du Canada.—(*L’honorable sénateur Losier-Cool*).

N° 2. (deux)

29 octobre 2003—Reprise du débat sur la motion de l’honorable sénateur Poy, appuyée par l’honorable sénateur Milne, tendant à la troisième lecture du projet de loi S-3, Loi modifiant la Loi sur l’hymne national afin d’englober tous les Canadiens et Canadiennes.—(*L’honorable sénateur Prud’homme, C.P.*).

N° 3. (deux)

4 novembre 2003—Troisième lecture du projet de loi S-11, Loi modifiant la Loi sur les langues officielles (promotion du français et de l’anglais).—(*L’honorable sénateur Losier-Cool*).

N° 4. (quatre)

29 octobre 2003—Reprise du débat sur la motion de l’honorable sénateur Nolin, appuyée par l’honorable sénateur Prud’homme, C.P., tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-24, Loi modifiant la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada (modernisation du régime de l’emploi et des relations de travail).—(*L’honorable sénateur Bryden*).

N° 5. (six)

5 décembre 2002—Reprise du débat sur la motion de l’honorable sénateur Stratton, appuyée par l’honorable sénateur Murray, C.P., tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-4, Loi visant à accroître la transparence et l’objectivité dans la sélection des candidats à certains postes de haut niveau de l’autorité publique.—(*L’honorable sénateur Cools*).

No. 6. (seven)

March 20, 2003—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Oliver, seconded by the Honourable Senator Stratton, for the second reading of Bill S-16, An Act to amend the Constitution Act, 1867 and the Parliament of Canada Act (Speakership of the Senate).—(*Honourable Senator Cools*).

No. 7. (nine)

December 5, 2002—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Kinsella, seconded by the Honourable Senator Murray, P.C., for the second reading of S-6, An Act to assist in the prevention of wrongdoing in the Public Service by establishing a framework for education on ethical practices in the workplace, for dealing with allegations of wrongdoing and for protecting whistleblowers.—(*Honourable Senator Kinsella*).

No. 8. (thirteen)

September 24, 2003—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Oliver, seconded by the Honourable Senator Nolin, for the second reading of Bill S-23, An Act to prevent unsolicited messages on the Internet.—(*Honourable Senator Poulin*).

No. 9. (thirteen)

September 24, 2003—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Grafstein, seconded by the Honourable Senator Joyal, P.C., for the second reading of Bill S-22, An Act respecting America Day.—(*Honourable Senator Eyton*).

COMMONS PUBLIC BILLS**No. 1. (one)**

September 24, 2003—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Joyal, P.C., seconded by the Honourable Senator Mahovlich, for the second reading of Bill C-250, An Act to amend the Criminal Code (hate propaganda).—(*Honourable Senator Angus*).

No. 2. (one)

November 5, 2003—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Kenny, seconded by the Honourable Senator Spivak, for the second reading of Bill C-260, An Act to amend the Hazardous Products Act (fire-safe cigarettes).—(*Honourable Senator Pépin*).

PRIVATE BILLS

Nil

REPORTS OF COMMITTEES**No. 1.**

November 5, 2003—Resuming debate on the consideration of the Seventh Report of the Standing Senate Committee on Human Rights (*fact-finding mission*), tabled in the Senate on November 4, 2003.

N° 6. (sept)

20 mars 2003—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Oliver, appuyée par l'honorable sénateur Stratton, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-16, Loi modifiant la Loi constitutionnelle de 1867 et la Loi sur le Parlement du Canada (présidence du Sénat).—(*L'honorable sénateur Cools*).

N° 7. (neuf)

5 décembre 2002—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Kinsella, appuyée par l'honorable sénateur Murray, C.P., tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-6, Loi visant à favoriser la prévention des conduites répréhensibles dans la fonction publique en établissant un cadre pour la sensibilisation aux pratiques conformes à l'éthique en milieu de travail, le traitement des allégations de conduites répréhensibles et la protection des dénonciateurs.—(*L'honorable sénateur Kinsella*).

N° 8. (treize)

24 septembre 2003—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Oliver, appuyée par l'honorable sénateur Nolin, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-23, Loi visant à empêcher la diffusion sur l'Internet de messages non sollicités.—(*L'honorable sénateur Poulin*).

N° 9. (treize)

24 septembre 2003—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grafstein, appuyée par l'honorable sénateur Joyal, C.P., tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-22, Loi instituant la Journée de l'Amérique.—(*L'honorable sénateur Eyton*).

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DES COMMUNES**N° 1. (un)**

24 septembre 2003—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Joyal, C.P., appuyée par l'honorable sénateur Mahovlich, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-250, Loi modifiant le Code criminel (propagande haineuse).—(*L'honorable sénateur Angus*).

N° 2. (un)

5 novembre 2003—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Kenny, appuyée par l'honorable sénateur Spivak, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-260, Loi modifiant la Loi sur les produits dangereux (cigarettes à inflammabilité réduite).—(*L'honorable sénateur Pépin*).

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

aucun

RAPPORTS DE COMITÉS**N° 1.**

5 novembre 2003—Reprise du débat sur l'étude du septième rapport du Comité sénatorial permanent des droits de la personne (*mission d'information*), déposé au Sénat le 4 novembre 2003.

No. 2.

November 3, 2003—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Chalifoux, seconded by the Honourable Senator Milne:

That the Sixth Report of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples be adopted and that, pursuant to Rule 131(2), the Senate request a complete and detailed response from the Government, with the Ministers of Indian Affairs and Northern Development, Justice, Human Resources Development, Canadian Heritage, Health, and Industry; the Solicitor General; and the Federal Interlocutor for Métis and Non-status Indians being identified as Ministers responsible for responding to the Report.—(*Honourable Senator Johnson*).

No. 3.

November 4, 2003—Consideration of the Eighth Report (Interim) of the Standing Senate Committee on Human Rights entitled: *A Hard Bed to Lie in: Matrimonial Real Property on Reserve*, tabled in the Senate on November 4, 2003.—(*Honourable Senator Maheu*).

No. 4.

November 4, 2003—Consideration of the Eighteenth Report of the Standing Senate Committee on National Security and Defence (*study on veterans services and benefits*), tabled in the Senate on November 4, 2003.—(*Honourable Senator Meighen*).

No. 5.

November 5, 2003—Consideration of the Fourteenth Report (Final) of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, entitled: *Reforming Health Protection and Promotion in Canada: Time to Act*, tabled in the Senate on November 5, 2003.—(*Honourable Senator Kirby*).

No. 6. (two)

March 25, 2003—Resuming debate on the consideration of the Seventh Report of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology (*document entitled: Santé en français — Pour un meilleur accès à des services de santé en français (French-Language Healthcare — Improving Access to French-Language Health Services)*) tabled in the Senate on December 12, 2002.—(*Honourable Senator Stratton*).

No. 7. (two)

February 5, 2003—Resuming debate on the consideration of the Sixth Report of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce entitled: *Competition in the Public Interest: Large Bank Mergers in Canada*, tabled in the Senate on December 12, 2002.—(*Honourable Senator Lynch-Staunton*).

No. 8. (five)

May 8, 2003—Resuming debate on the consideration of the Eighth Report (Interim) of the Standing Senate Committee on National Security and Defence (Sub-committee on Veterans Affairs) entitled: *Fixing the Canadian Forces' Method of Dealing with Death or Dismemberment*, deposited with the Clerk of the Senate on April 10, 2003.—(*Honourable Senator Meighen*).

N° 2. (un)

3 novembre 2003—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Chalifoux, appuyée par l'honorable sénateur Milne,

Que le sixième rapport du Comité permanent sénatorial des peuples autochtones soit adopté et que, en application du paragraphe 131(2) du Règlement, le Sénat demande au gouvernement de fournir une réponse complète et détaillée et de confier cette tâche aux ministres des Affaires indiennes et du Nord canadien, de la Justice, du Développement des ressources humaines, du Patrimoine canadien, de la Santé, et de l'Industrie; le solliciteur général du Canada; et l'interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits.—(*L'honorable sénateur Johnson*).

N° 3.

4 novembre 2003—Étude du huitième rapport (provisoire) du Comité sénatorial permanent des droits de la personne intitulé *Un toit précaire : Les biens fonciers matrimoniaux situés dans les réserves*, déposé au Sénat le 4 novembre 2003.—(*L'honorable sénateur Maheu*).

N° 4.

4 novembre 2003—Étude du dix-huitième rapport Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense (*étude sur les prestations et services offerts aux anciens combattants*), déposé au Sénat le 4 novembre 2003.—(*L'honorable sénateur Meighen*).

N° 5.

5 novembre 2003—Étude du quatorzième rapport (final) du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie intitulé *Réforme de la protection et de la promotion de la santé au Canada : Le temps d'agir*, déposé au Sénat le 5 novembre 2003.—(*L'honorable sénateur Kirby*).

N° 6. (deux)

25 mars 2003—Reprise du débat sur l'étude du septième rapport du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie (*document intitulé Santé en français — Pour un meilleur accès à des services de santé en français*), déposé au Sénat le 12 décembre 2002.—(*L'honorable sénateur Stratton*).

N° 7. (deux)

5 février 2003—Reprise du débat sur l'étude du sixième rapport du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce intitulé *Concurrence et intérêt public : Les fusions de grandes banques au Canada*, déposé au Sénat le 12 décembre 2002.—(*L'honorable sénateur Lynch-Staunton*).

N° 8. (cinq)

8 mai 2003—Reprise du débat sur l'étude du huitième rapport (provisoire) du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense (Sous-comité des anciens combattants) intitulé *Pour rectifier la position des Forces canadiennes concernant la mort ou la mutilation*, déposé auprès du Greffier du Sénat le 10 avril 2003.—(*L'honorable sénateur Meighen*).

No. 9. (seven)

December 10, 2002—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Kenny, seconded by the Honourable Senator Losier-Cool, for the adoption of the Second Report (Interim) of the Standing Senate Committee on National Security and Defence, entitled: *For an Extra 130 Bucks... Update on Canada's Military Financial Crisis, A View from the Bottom Up*, deposited with the Clerk of the Senate on November 12, 2002.—(Honourable Senator Pépín).

No. 10. (ten)

June 19, 2003—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Stollery, seconded by the Honourable Senator Cordy, for the adoption of the Fourth Report (Interim) of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs entitled: *Uncertain Access: The Consequences of U.S. Security and Trade Actions for Canadian Trade Policy (Volume 1)*, tabled in the Senate on June 13, 2003.—(Honourable Senator Di Nino).

No. 11. (ten)

November 5, 2002—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Kirby, seconded by the Honourable Senator Cook, for the adoption of the Third Report (Final) of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, entitled: *The Health of Canadians — The Federal Role, Volume Six: Recommendations for Reform*, tabled in the Senate on October 25, 2002.—(Honourable Senator LeBreton).

No. 12. (ten)

June 19, 2003—Consideration of the Fourteenth Report (Final) of the Standing Senate Committee on National Security and Defence, entitled: *Occupational Stress Injuries: The Need for Understanding*, tabled in the Senate on June 19, 2003.—(Honourable Senator Meighen).

No. 13. (ten)

June 19, 2003—Consideration of the Twelfth Report (Interim) of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce, entitled: *Navigating through "The Perfect Storm": Safeguards to Restore Investor Confidence*, tabled in the Senate on June 19, 2003.—(Honourable Senator Kolber).

No. 14. (eleven)

June 5, 2003—Resuming debate on the consideration of the Fourth Report of the Standing Senate Committee on Human Rights entitled: *Enhancing Canada's Role in the OAS: Canadian Adherence to the American Convention on Human Rights*, tabled in the Senate on May 28, 2003.—(Honourable Senator Andreychuk).

No. 15. (eleven)

April 3, 2003—Resuming debate on the consideration of the Fifth Report (Interim) of the Standing Senate Committee on National Security and Defence, entitled: *The Myth of Security at Canada's Airports*, deposited with the Clerk of the Senate on January 21, 2003.—(Honourable Senator Atkins).

N° 9. (sept)

10 décembre 2002—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Kenny, appuyée par l'honorable sénateur Losier-Cool, tendant à l'adoption du deuxième rapport (provisoire) du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense intitulé *Pour 130 dollars de plus... Mise à jour sur la crise financière des Forces canadiennes, une vue de bas en haut*, déposé auprès du Greffier du Sénat le 12 novembre 2002.—(L'honorable sénateur Pépín).

N° 10. (dix)

19 juin 2003—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Stollery, appuyée par l'honorable sénateur Cordy, tendant à l'adoption du quatrième rapport (provisoire) du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères intitulé *Accès incertain : Les conséquences des mesures prises par les États-Unis touchant la sécurité et le commerce pour la politique commerciale canadienne. (Volume premier)*, déposé au Sénat le 13 juin 2003.—(L'honorable sénateur Di Nino).

N° 11. (dix)

5 novembre 2002—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Kirby, appuyée par l'honorable sénateur Cook, tendant à l'adoption du troisième rapport (final) du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie intitulé *La santé des Canadiens — Le rôle du gouvernement fédéral, Volume six : Recommandations en vue d'une réforme*, déposé au Sénat le 25 octobre 2002.—(L'honorable sénateur LeBreton).

N° 12. (dix)

19 juin 2003—Étude du quatorzième rapport (final) du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense intitulé *Traumatismes liés au stress : Le besoin de compréhension*, déposé au Sénat le 19 juin 2003.—(L'honorable sénateur Meighen).

N° 13. (dix)

19 juin 2003—Étude du douzième rapport du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce intitulé *Après « La tempête du siècle » : Rétablir la confiance des investisseurs*, déposé au Sénat le 29 juin 2003.—(L'honorable sénateur Kolber).

N° 14. (onze)

5 juin 2003—Reprise du débat sur l'étude du quatrième rapport du Comité sénatorial permanent des droits de la personne intitulé *Améliorer le rôle du Canada dans l'OEA : L'adhésion possible du Canada à la Convention américaine relative aux droits de l'homme*, déposé au Sénat le 28 mai 2003.—(L'honorable sénateur Andreychuk).

N° 15. (onze)

3 avril 2003—Reprise du débat sur l'étude du cinquième rapport (provisoire) du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense intitulé *Le mythe de la sécurité dans les aéroports canadiens*, déposé auprès du Greffier du Sénat le 21 janvier 2003.—(L'honorable sénateur Atkins).

No. 16. (twelve)

June 16, 2003—Consideration of the Fifth Report of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans entitled: *Straddling Fish Stocks in the Northwest Atlantic*, tabled in the Senate on June 16, 2003.—(*Honourable Senator Cook*).

No. 17. (eleven)

June 18, 2003—Consideration of the Fifth Report (Interim) of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry, entitled: *Climate Change: We are at Risk*, tabled in the Senate on June 18, 2003.—(*Honourable Senator Oliver*).

No. 18.

November 6, 2003—Consideration of the Sixth Report (Final) of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry entitled: *Climate Change: We Are At Risk*, tabled in the Senate on November 6, 2003.—(*Honourable Senator Oliver*).

No. 19.

November 6, 2003—Consideration of the Sixth Report (Interim) of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs entitled: *The Rising Dollar: Explanation and Economic Impacts (Volume 2)*, tabled in the Senate on November 6, 2003.—(*Honourable Senator Stollery*).

No. 20.

November 6, 2003—Consideration of the Seventh Report of Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans (*question of privilege raised by Senator Comeau*) presented in the Senate on November 6, 2003.—(*Honourable Senator Comeau*).

No. 21.

November 6, 2003—Consideration of the Eighth Report (Interim) of Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans, entitled: *Fish Habitat*, tabled in the Senate on November 6, 2003.—(*Honourable Senator Comeau*).

No. 22.

November 7, 2003—Consideration of the Fifteenth Report (Revised) of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce entitled: *Debtors and Creditors Sharing the Burden: A Review of the Bankruptcy and Insolvency Act and the Companies' Creditors Arrangement Act*, tabled in the Senate on November 7, 2003.—(*Honourable Senator Kroft*).

OTHER**No. 146.** (motion)

September 24, 2003—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Roche, seconded by the Honourable Senator Plamondon:

That the Senate of Canada recommend that the Government of Canada refuse to participate in the U.S.-sponsored Ballistic Missile Defence (BMD) system, because:

1. It will undermine Canada's longstanding policy on the non-weaponization of space by giving implicit, if not explicit, support to U.S. policies to develop and deploy weapons in space;

N° 16. (douze)

16 juin 2003—Étude du cinquième rapport du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans intitulé *Stocks de poissons chevauchants de l'Atlantique Nord-Ouest*, déposé au Sénat le 16 juin 2003.—(*L'honorable sénateur Cook*).

N° 17. (onze)

18 juin 2003—Étude du cinquième rapport (provisoire) du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts intitulé *Le changement climatique : Nous sommes menacés*, déposé au Sénat le 18 juin 2003.—(*L'honorable sénateur Oliver*).

N° 18.

6 novembre 2003—Étude du sixième rapport (final) du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, intitulé *Le changement climatique : Nous sommes menacés*, déposé au Sénat le 6 novembre 2003.—(*L'honorable sénateur Oliver*).

N° 19.

6 novembre 2003—Étude du sixième rapport (provisoire) du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères intitulé *Le dollar à la hausse : explications et impacts économiques (Volume 2)*, déposé au Sénat le 6 novembre 2003.—(*L'honorable sénateur Stollery*).

N° 20.

6 novembre 2003—Étude du septième rapport du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans (*question de privilège soulevée par le sénateur Comeau*), présenté au Sénat le 6 novembre 2003.—(*L'honorable sénateur Comeau*).

N° 21.

6 novembre 2003—Étude du huitième rapport (provisoire) du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans intitulé *L'habitat du poisson*, déposé au Sénat le 6 novembre 2003.—(*L'honorable sénateur Comeau*).

N° 22.

7 novembre 2003—Étude du quinzième rapport (révisé) du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce intitulé *Les débiteurs et les créanciers doivent se partager le fardeau : Examen de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité et la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, déposé au Sénat le 7 novembre 2003.—(*L'honorable sénateur Kroft*).

AUTRES**N° 146.** (motion)

24 septembre 2003—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Roche, appuyée par l'honorable sénateur Plamondon,

Que le Sénat du Canada recommande que le gouvernement du Canada refuse de participer au système de défense contre les missiles balistiques proposé par les États-Unis pour les raisons suivantes :

1. En appuyant implicitement, voire explicitement, les politiques américaines de développement et de déploiement d'armes dans l'espace, le Canada compromettrait sa politique de longue date en matière de non-militarisation de l'espace.

2. It will further integrate Canadian and American military forces and policy without meaningful Canadian input into the substance of those policies;
3. It will make the world, including Canada, not more secure but less secure.—(*Honourable Senator Rompkey, P.C.*).

No. 26. (one) (inquiry)

June 19, 2003—Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Moore calling the attention of the Senate to the matter of research funding in Canadian universities from federal sources.—(*Honourable Senator Losier-Cool*).

No. 14. (one) (inquiry)

March 20, 2003—Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Gauthier calling the attention of the Senate to the important role of culture in Canada and the image that we project abroad.—(*Honourable Senator LaPierre*).

No. 2. (one) (inquiry)

October 9, 2002—Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Nolin calling the attention of the Senate to the findings contained in the Report of the Special Committee of the Senate on Illegal Drugs entitled “Cannabis: Our Position for a Canadian Public Policy”, deposited with the Clerk of the Senate in the First Session of the Thirty-seventh Parliament, on September 3, 2002.—(*Honourable Senator LaPierre*).

No. 16. (one) (inquiry)

March 18, 2003—Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Gill calling the attention of the Senate to the issues of the common approach (negotiations) with the Innu (Montagnais) of Quebec, Quebec and Canada with respect to the current discussions.—(*Honourable Senator Watt*).

No. 115. (one) (motion)

June 3, 2003—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Lynch-Staunton, seconded by the Honourable Senator Kinsella:

That the Senate resolve itself into Committee of the Whole in order to receive Jane Billings, from the Department of Public Works and Government Services, and Alan Williams, from the Department of National Defence, for a briefing on the procurement process for the Maritime Helicopter Project in light of developments since their appearance before Committee of the Whole on October 30, 2001.—(*Honourable Senator Robichaud, P.C.*).

No. 148. (one) (motion)

October 28, 2003—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Corbin, seconded by the Honourable Senator Banks:

That the Senate Standing Committee on Foreign Affairs undertake the examination of Canada’s policy regarding the Israeli-Palestinian conflict and report no later than April 30th, 2004.—(*Honourable Senator Stollery*).

2. Le système de défense intégrerait encore plus les politiques militaires et les forces armées canadiennes et américaines, sans toutefois permettre au Canada de participer de façon constructive au contenu de ces politiques.
3. Le système de défense ne mettrait pas le monde, y compris le Canada, plus à l’abri du danger. Au contraire.—(*L’honorable sénateur Rompkey, C.P.*).

N° 26. (un) (interpellation)

19 juin 2003—Reprise du débat sur l’interpellation de l’honorable sénateur Moore, attirant l’attention du Sénat sur la question du financement, par le gouvernement fédéral, de la recherche dans les universités canadiennes.—(*L’honorable sénateur Losier-Cool*).

N° 14. (un) (interpellation)

20 mars 2003—Reprise du débat sur l’interpellation de l’honorable sénateur Gauthier, attirant l’attention du Sénat sur le rôle important de la culture au Canada et de l’image que nous projetons à l’étranger.—(*L’honorable sénateur LaPierre*).

N° 2. (un) (interpellation)

9 octobre 2002—Reprise du débat sur l’interpellation de l’honorable sénateur Nolin, attirant l’attention du Sénat sur les conclusions du rapport du Comité spécial sénatorial sur les drogues illicites intitulé *Le cannabis : Positions pour un régime de politique publique pour le Canada*, déposé le 3 septembre 2002 auprès du greffier du Sénat durant la première session de la 37^e législature.—(*L’honorable sénateur LaPierre*).

N° 16. (un) (interpellation)

18 mars 2003—Reprise du débat sur l’interpellation de l’honorable sénateur Gill, attirant l’attention du Sénat sur les enjeux de l’approche commune (les négociations) avec les Innus (Montagnais) du Québec, le Québec et le Canada concernant les débats en cours.—(*L’honorable sénateur Watt*).

N° 115. (un) (motion)

3 juin 2003—Reprise du débat sur la motion de l’honorable sénateur Lynch-Staunton, appuyée par l’honorable sénateur Kinsella,

Que le Sénat se réunisse en comité plénier afin de recevoir Mme Jane Billings, du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux et M. Alan Williams, du ministère de la Défense nationale, pour une séance d’information sur le processus d’achat du Projet des hélicoptères maritimes à la lumière de l’évolution du dossier depuis leur comparution devant un comité plénier le 30 octobre 2001.—(*L’honorable sénateur Robichaud, C.P.*).

N° 148. (un) (motion)

28 octobre 2003—Reprise du débat sur la motion de l’honorable sénateur Corbin, appuyée par l’honorable sénateur Banks,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères entreprenne l’étude de la politique actuelle du Canada eu égard au conflit israélo-palestinien et d’en faire rapport au plus tard le 30 avril 2004.—(*L’honorable sénateur Stollery*).

No. 6. (three) (inquiry)

November 6, 2002—Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Oliver calling the attention of the Senate to the findings contained in the report of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry entitled *Canadian Farmers at Risk*, tabled in the Senate on June 13, 2002, during the First Session of the Thirty-seventh Parliament.—(*Honourable Senator Gustafson*).

No. 25. (five) (inquiry)

September 30, 2003—Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Callbeck calling the attention of the Senate to the crisis of increasing labour shortages in the skilled trades.—(*Honourable Senator Hubley*).

No. 15. (six) (inquiry)

February 11, 2003—Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator LeBreton calling the attention of the Senate to the legacy of waste during the Martin — Chrétien years.—(*Honourable Senator Eytton*).

No. 23. (seven) (inquiry)

September 24, 2003—Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Prud'homme, P.C., calling the attention of the Senate to the parliamentary associations, in particular their budgets and the very odd manner in which some of them, specifically the Inter-parliamentary Union, conduct their annual meetings.—(*Honourable Senator Day*).

No. 22. (eight) (inquiry)

May 6, 2003—Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Beaudoin calling the attention of the Senate to a possible new constitution for Iraq.—(*Honourable Senator Stratton*).

No. 66. (nine) (motion)

November 21, 2002—Resuming debate on the motion, as modified, of the Honourable Senator Grafstein, seconded by the Honourable Senator Joyal, P.C.:

That the following resolution, encapsulating the 2002 Berlin OSCE (PA) Resolution, be referred to the Standing Senate Committee on Human Rights for consideration and report before December 31, 2003:

WHEREAS Canada is a founding member State of the Organization for Security and Economic Co-operation in Europe (OSCE) and the 1975 Helsinki Accords;

WHEREAS all the participating member States to the Helsinki Accords affirmed respect for the right of persons belonging to national minorities to equality before the law and the full opportunity for the enjoyment of human rights and fundamental freedoms and further that the participating member States recognized that such respect was an essential factor for the peace, justice and well-being necessary to ensure the development of friendly relations and co-operation between themselves and among all member States;

N° 6. (trois) (interpellation)

6 novembre 2002—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Oliver, attirant l'attention du Sénat sur les conclusions du rapport du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et les forêts intitulé *Les agriculteurs canadiens en danger*, déposé le 13 juin 2002 au Sénat durant la première session de la 37^e législature.—(*L'honorable sénateur Gustafson*).

N° 25. (cinq) (interpellation)

30 septembre 2003—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Callbeck, attirant l'attention du Sénat sur le problème de la pénurie de main-d'œuvre qui s'aggrave dans les métiers techniques et spécialisés.—(*L'honorable sénateur Hubley*).

N° 15. (six) (interpellation)

11 février 2003—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur LeBreton, attirant l'attention du Sénat sur l'héritage de gaspillage des années Martin-Chrétien.—(*L'honorable sénateur Eytton*).

N° 23. (sept) (interpellation)

24 septembre 2003—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Prud'homme, C.P., attirant l'attention du Sénat sur les associations parlementaires, notamment leurs budgets et la façon très étrange dont certaines conduisent leurs assemblées annuelles, en particulier l'Union interparlementaire.—(*L'honorable sénateur Day*).

N° 22. (huit) (interpellation)

6 mai 2003—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Beaudoin, attirant l'attention du Sénat sur une nouvelle constitution possible pour l'Irak.—(*L'honorable sénateur Stratton*).

N° 66. (neuf) (motion)

21 novembre 2002—Reprise du débat sur la motion, telle que modifiée, de l'honorable sénateur Grafstein, appuyée par l'honorable sénateur Joyal, C.P.,

Que la résolution suivante, qui renferme la résolution de l'OSCE (PA) mise de l'avant à Berlin en 2002, soit renvoyée au Comité sénatorial permanent des droits de la personne pour étude et rapport avant le 31 décembre 2003 :

Attendu :

que le Canada est un pays fondateur de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et de l'accord d'Helsinki de 1975;

que tous les États membres de l'accord d'Helsinki ont affirmé leur respect du droit des individus qui appartiennent à une minorité nationale d'être égaux devant la loi et de bénéficier pleinement des droits humains et des libertés fondamentales et que les États membres reconnaissent que c'est là un élément essentiel de la paix, de la justice et du bien-être nécessaires pour assurer le développement de relations amicales et de la coopération entre les individus et les États membres;

WHEREAS the OSCE condemned anti-Semitism in the 1990 Copenhagen Concluding Document and undertook to take effective measures to protect individuals from anti-Semitic violence;

WHEREAS the 1996 Lisbon Concluding Document of the OSCE called for improved implementation of all commitments in the human dimension, in particular with respect to human rights and fundamental freedoms and urged participating member States to address the acute problem of anti-Semitism;

WHEREAS the 1999 Charter for European Security committed Canada and other participating members States to counter violations of human rights and fundamental freedoms, including freedom of thought, conscience, religion or belief and manifestations of intolerance, aggressive nationalism, racism, chauvinism, xenophobia and anti-Semitism;

WHEREAS on July 8, 2002, at its Parliamentary Assembly held at the Reichstag in Berlin, Germany, the OSCE passed a unanimous resolution, as appended, condemning the current anti-Semitic violence throughout the OSCE space;

WHEREAS the 2002 Berlin Resolution urged all member States to make public statements recognizing violence against Jews and Jewish cultural properties as anti-Semitic and to issue strong, public declarations condemning the depredations;

WHEREAS the 2002 Berlin Resolution called on all participating member States to combat anti-Semitism by ensuring aggressive law enforcement by local and national authorities;

WHEREAS the 2002 Berlin Resolution urged participating members States to bolster the importance of combating anti-Semitism by exploring effective measures to prevent anti-Semitism and by ensuring that laws, regulations, practices and policies conform with relevant OSCE commitments on anti-Semitism;

WHEREAS the 2002 Berlin Resolution also encouraged all delegates to the Parliamentary Assembly to vocally and unconditionally condemn manifestations of anti-Semitic violence in their respective countries;

WHEREAS the alarming rise in anti-Semitic incidents and violence has been documented in Canada, as well as Europe and worldwide.

Appendix

RESOLUTION ON ANTI-SEMITIC VIOLENCE IN THE OSCE REGION Berlin, 6 - 10 July 2002

1. Recalling that the OSCE was among those organizations which publicly achieved international condemnation of anti-Semitism through the crafting of the 1990 Copenhagen Concluding Document;
2. Noting that all participating States, as stated in the Copenhagen Concluding Document, commit to "unequivocally condemn" anti-Semitism and take effective measures to protect individuals from anti-Semitic violence;

que l'OSCE a condamné l'antisémitisme dans le Document de clôture Copenhague 1990 et a pris les mesures nécessaires pour protéger les individus de la violence antisémite;

que le Document de clôture Lisbonne 1996 de l'OSCE a réclamé la mise en oeuvre améliorée de tous les engagements humanitaires, en particulier ceux concernant les droits de la personne et les libertés fondamentales et a exhorté les États membres à combattre le grave problème de l'antisémitisme;

que dans la Charte de 1999 sur la sécurité européenne, le Canada et d'autres États membres se sont engagés à combattre les violations des droits de la personne et des libertés fondamentales, y compris la liberté de pensée, de conscience, de religion et de croyance, et les manifestations d'intolérance, de nationalisme agressif, de racisme, de chauvinisme, de xénophobie et d'antisémitisme;

que le 8 juillet 2002, lors de son assemblée parlementaire tenue au Reichstag, à Berlin (Allemagne), l'OSCE a adopté à l'unanimité une résolution (ci-jointe) condamnant les actes antisémites commis actuellement sur le territoire de l'OSCE;

que la résolution de Berlin de 2002 a appelé tous les États membres à reconnaître publiquement la violence exercée à l'encontre des juifs et des propriétés culturelles juives comme étant de la violence antisémite, et à dénoncer avec vigueur ces actes de violence;

que la résolution de Berlin de 2002 a exhorté tous les États membres à combattre l'antisémitisme en demandant aux autorités locales et nationales d'appliquer sévèrement la loi;

que la résolution de Berlin de 2002 a appelé les États membres à réitérer l'importance de la lutte contre l'antisémitisme en explorant des moyens efficaces pour prévenir l'antisémitisme et en s'assurant que les lois, les règlements, les pratiques et les politiques sont conformes aux engagements de l'OSCE à l'égard de l'antisémitisme;

que la résolution de Berlin de 2002 a aussi encouragé les délégués de l'assemblée parlementaire à condamner avec force et sans condition les manifestations de violence antisémite dans leurs pays respectifs;

qu'une augmentation alarmante des incidents et de la violence antisémites a été observée au Canada, en Europe et ailleurs dans le monde.

Annexe

RESOLUTION SUR LA VIOLENCE ANTISEMITE DANS L'ESPACE DE L'OSCE Berlin, 6 - 10 juillet 2002

1. Rappelant que l'OSCE, en élaborant le document de Copenhague de 1990, a figuré parmi les organisations qui ont réussi à obtenir de la communauté internationale qu'elle condamne publiquement l'antisémitisme;
2. Notant que tous les États participants, comme indiqué dans le Document de Copenhague, s'engagent à « condamner sans équivoque » l'antisémitisme et à prendre des mesures efficaces pour protéger les personnes de tout acte de violence antisémite;

3. Remembering the 1996 Lisbon Concluding Document, which highlights the OSCE's "comprehensive approach" to security, calls for "improvement in the implementation of all commitments in the human dimension, in particular with respect to human rights and fundamental freedoms", and urges participating States to address "acute problems", such as anti-Semitism;
4. Reaffirming the 1999 Charter for European Security, committing participating States to "counter such threats to security as violations of human rights and fundamental freedoms, including the freedom of thought, conscience, religion or belief and manifestations of intolerance, aggressive nationalism, racism, chauvinism, xenophobia and anti-Semitism";
5. Recognizing that the scourge of anti-Semitism is not unique to any one country, and calls for steadfast perseverance by all participating States;

The OSCE Parliamentary Assembly:

6. Unequivocally condemns the alarming escalation of anti-Semitic violence throughout the OSCE region;
7. Voices deep concern over the recent escalation in anti-Semitic violence, as individuals of the Judaic faith and Jewish cultural properties have suffered attacks in many OSCE participating States;
8. Urges those States which undertake to return confiscated properties to rightful owners, or to provide alternative compensation to such owners, to ensure that their property restitution and compensation programmes are implemented in a non-discriminatory manner and according to the rule of law;
9. Recognizes the commendable efforts of many post-communist States to redress injustices inflicted by previous regimes based on religious heritage, considering that the interests of justice dictate that more work remains to be done in this regard, particularly with regard to individual and community property restitution compensation;
10. Recognizes the danger of anti-Semitic violence to European security, especially in light of the trend of increasing violence and attacks regions wide;
11. Declares that violence against Jews and other manifestations of intolerance will never be justified by international developments or political issues, and that it obstructs democracy, pluralism, and peace;
12. Urges all States to make public statements recognizing violence against Jews and Jewish cultural properties as anti-Semitic, as well as to issue strong, public declarations condemning the depredations;

3. Rappelant le Document de Lisbonne 1996, qui met en lumière « l'approche globale » de la sécurité adoptée par l'OSCE, appelle à « des progrès en matière d'exécution de tous les engagements intéressant la dimension humaine, eu égard en particulier aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales », et engage les États participants à s'attaquer aux « problèmes aigus », tels que l'antisémitisme;
4. Réaffirmant la Charte de sécurité européenne adoptée à Istanbul en 1999, qui engage les États participants à « contrer les menaces pour la sécurité que constituent les violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris de la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction, et les manifestations d'intolérance, de nationalisme agressif, de racisme, de chauvinisme, de xénophobie et d'antisémitisme »;
5. Reconnaissant que le fléau de l'antisémitisme n'est pas propre à un quelconque pays, et invitant les États participants à faire preuve d'une persévérance inébranlable à cet égard;

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE

6. Condamne sans équivoque l'inquiétante recrudescence de la violence antisémite dans tout l'espace de l'OSCE;
7. Se déclare vivement préoccupée par la récente recrudescence d'actes de violence antisémites, des personnes de religion juive et le patrimoine culturel juif ayant fait l'objet d'attaques dans de nombreux États participants de l'OSCE;
8. Demande instamment aux États qui s'engagent à restituer les biens confisqués à leurs propriétaires légitimes ou à défaut à les indemniser de veiller à ce que leurs programmes de restitution et d'indemnisation soient mis en oeuvre de façon non discriminatoire et conformément aux règles du droit;
9. Reconnaît les efforts louables déployés par de nombreux États post-communistes pour réparer les injustices commises par les précédents régimes en ce qui concerne le patrimoine religieux, étant entendu qu'il reste dans l'intérêt de la justice beaucoup à faire à cet égard, notamment pour ce qui est de la restitution des biens individuels et collectifs ou de l'indemnisation correspondante;
10. Consciente du danger que représente la violence antisémite pour la sécurité européenne, compte tenu en particulier de la tendance à une intensification de la violence et des attaques dans toute la région;
11. Déclare que les événements sur la scène internationale ou les questions politiques ne justifieront jamais la violence à l'égard des juifs ou toute autre manifestation d'intolérance, et que cette violence fait obstacle à la démocratie, au pluralisme et à la paix;
12. Demande instamment à tous les États de faire des déclarations publiques reconnaissant que la violence à l'égard des juifs et du patrimoine culturel juif constitue un acte d'antisémitisme, et de diffuser des déclarations publiques condamnant fermement les déprédations;

13. Calls upon participating States to ensure aggressive law enforcement by local and national authorities, including thorough investigation of anti-Semitic criminal acts, apprehension of perpetrators, initiation of appropriate criminal prosecutions and judicial proceedings;
14. Urges participating States to bolster the importance of combating anti-Semitism by holding a follow-up seminar or human dimension meeting that explores effective measures to prevent anti-Semitism, and to ensure that their laws, regulations, practices and policies conform with relevant OSCE commitments on anti-Semitism; and
15. Encourages all delegates to the Parliamentary Assembly to vocally and unconditionally condemn manifestations of anti-Semitic violence in their respective countries and at all regional and international forums.—(*Honourable Senator Prud'homme, P.C.*).

No. 86. (thirteen) (motion)

April 3, 2003—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Di Nino, seconded by the Honourable Senator Kinsella:

That the Senate urge the Government of Canada to reform the Canada Elections Act and other pertinent Acts to eliminate all donations to political parties and to replace them with a system of full public financing, and to establish an impartial, independent committee to direct and oversee the said system, including setting and enforcing standards and rules of conduct.—(*Honourable Senator Di Nino*).

No. 9. (thirteen) (inquiry)

December 12, 2002—Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Prud'homme, P.C., calling the attention of the Senate to Canadian foreign policy on the Middle East.—(*Honourable Senator Cools*).

No. 130. (thirteen) (motion)

June 12, 2003—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Cools, seconded by the Honourable Senator Watt:

That the Order of the Day for resuming debate on the motion for second reading of Bill S-15, An Act to remove certain doubts regarding the meaning of marriage, which dropped from the Order Paper on June 5, 2003, pursuant to Rule 27(3), be now restored to the Order Paper.—(*Honourable Senator Robichaud, P.C.*).

13. Invite les États participants à faire en sorte que les administrations locales et nationales appliquent la loi avec fermeté, notamment en enquêtant sur les actes criminels antisémites, en appréhendant leurs auteurs, et en engageant les poursuites pénales et les procédures judiciaires appropriées;
14. Demande instamment aux États participants d'accorder davantage d'importance à la lutte contre l'antisémitisme en organisant un séminaire de suivi ou une réunion sur la dimension humaine en vue d'étudier des mesures efficaces pour prévenir l'antisémitisme, et à faire en sorte que leurs lois, règlements, pratiques et politiques soient conformes aux engagements pertinents pris au titre de l'OSCE face à l'antisémitisme; et
15. Encourage tous les représentants à l'Assemblée parlementaire à condamner énergiquement et sans réserve les manifestations de violence antisémites dans leurs pays respectifs et au sein de toutes les instances régionales et internationales.—(*L'honorable sénateur Prud'homme, C.P.*).

N° 86. (treize) (motion)

3 avril 2003—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Di Nino, appuyée par l'honorable sénateur Kinsella,

Que le Sénat exhorte le gouvernement du Canada à réformer la Loi électorale du Canada et d'autres lois appropriées pour éliminer tous les dons faits à des partis politiques et les remplacer par un système de financement public complet, et pour créer un comité impartial et indépendant chargé de diriger et de surveiller ce système, notamment d'établir et de mettre en œuvre des normes et des règles de conduite.—(*L'honorable sénateur Di Nino*).

N° 9. (treize) (interpellation)

12 décembre 2002—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Prud'homme, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la politique étrangère du Canada sur le Moyen-Orient.—(*L'honorable sénateur Cools*)

N° 130. (treize) (motion)

12 juin 2003—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Cools, appuyée par l'honorable sénateur Watt,

Que l'article à l'ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi S-15, Loi visant à préciser le sens de « mariage », qui a été rayé du Feuilleton le 5 juin 2003, conformément au paragraphe 27(3) du Règlement, soit maintenant rétabli au Feuilleton.—(*L'honorable sénateur Robichaud, C.P.*).

Notice Paper

Feuilleton des Avis

INQUIRIES**No. 24.** (nine)**By the Honourable Senator Hubley:**

June 3, 2003—That she will call the attention of the Senate to the challenges and opportunities facing smaller airports in Atlantic Canada.

No. 27. (eight)**By the Honourable Senator Poulin:**

September 16, 2003—That she will call the attention of the Senate to the fact that the 2001 census results, published in 2003, show that the Canadian population is decreasing in many regions across Canada and that this trend has short- and long-term socio-economic implications.

No. 28. (five)**By the Honourable Senator Kinsella:**

September 30, 2003—That he will call the attention of the Senate to the failure of the Martin/Chrétien Government to provide adequate oversight in the management of human resources and public funds in certain federal agencies.

No. 29. (one)**By the Honourable Senator Callbeck:**

October 29, 2003—That she will call the attention of the Senate to the findings contained in the Report of the Prime Minister's Task Force on Women Entrepreneurs.

INTERPELLATIONS**N° 24.** (neuf)**Par l'honorable sénateur Hubley :**

3 juin 2003—Qu'elle attirera l'attention du Sénat sur les défis à relever et les occasions à saisir pour les petits aéroports du Canada atlantique.

N° 27. (huit)**Par l'honorable sénateur Poulin :**

16 septembre 2003—Qu'elle attirera l'attention du Sénat sur le fait que les résultats du recensement de 2001, publié en 2003, démontrent que la population canadienne décroît dans plusieurs régions du Canada, et que cette tendance est porteuse d'implications socio-économiques à court et à long terme.

N° 28. (cinq)**Par l'honorable sénateur Kinsella :**

30 septembre 2003—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le fait que le gouvernement Martin/Chrétien n'a pas su exercer une surveillance adéquate de la gestion des ressources humaines et des fonds publics dans certains organismes fédéraux.

N° 29. (un)**Par l'honorable sénateur Callbeck :**

29 octobre 2003—Qu'elle attirera l'attention du Sénat sur les conclusions du rapport du Groupe de travail du Premier ministre sur les femmes entrepreneurs.

MOTIONS**No. 131.** (fourteen)**By the Honourable Senator Cools:**

June 11, 2003—That the Senate Standing Committee on Legal and Constitutional Affairs be authorized to examine and report on the law of marriage in Canada, in particular its historical and constitutional meaning as a voluntary union between a man and a woman, and the history and application of the law of marriage, and the *Constitution Act, 1982 Charter of Rights*, and the current constitutional challenges to the law of marriage in the courts of British Columbia, Ontario, and Quebec, and the Minister of Justice's November 2002 discussion paper on marriage, and the current demands for different forms of marriage, and the public interest in the law of marriage; and

That the Committee submit its report no later than December 31, 2003.

No. 134. (twelve)**By the Honourable Senator Gauthier:**

June 12, 2003—That the Standing Senate Committee on Official Languages be authorized to examine and report, before November 28, 2003, on the official-languages commitments which federal departments were to undertake in terms of senior management accountability, language training, partnerships, and the right to work in the official language of one's choice.

No. 140. (nine)**By the Honourable Senator Gauthier:**

June 18, 2003—That

WHEREAS section 43 of the *Constitution Act, 1982* provides that an amendment to the Constitution of Canada may be made by proclamation issued by the Governor General under the Great Seal of Canada where so authorized by resolutions of the Senate and House of Commons and resolutions of the legislative assembly of each province to which the amendment applies;

NOW THEREFORE the Senate resolves that an amendment to the Constitution of Canada be authorized to be made by proclamation issued by Her Excellency the Governor General under the Great Seal of Canada in accordance with the schedule hereto.

SCHEDULE**AMENDMENT TO THE
CONSTITUTION OF CANADA**

1. Section 16 of the *Constitution Act, 1867* is replaced by the following:

“**16.** (1) Until the Queen otherwise directs, the seat of government of Canada shall be Ottawa.

(2) In the seat of government of Canada, any member of the public has the right to communicate with, and to receive available services from, the government of Ontario and the City of Ottawa in English or French.”

MOTIONS**N° 131.** (quatorze)**Par l'honorable sénateur Cools :**

11 juin 2003—Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, les lois sur le mariage au Canada, en particulier le sens historique et le sens constitutionnel de ce terme en tant qu'union volontaire d'un homme et d'une femme, l'histoire et l'application des lois sur le mariage, la *Charte des droits de la Loi constitutionnelle de 1982*, les contestations, fondées sur la Constitution, des lois sur le mariage actuellement devant les tribunaux de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec, le document de travail sur le mariage présenté en novembre 2002 par le ministre de la Justice, la demande actuelle de différentes formes de mariage, et l'intérêt public dans les lois sur le mariage; et

Que le Comité présente son rapport au plus tard le 31 décembre 2003.

N° 134. (douze)**Par l'honorable sénateur Gauthier :**

12 juin 2003—Que le Comité sénatorial permanent des langues officielles soit autorisé à examiner et faire rapport avant le 28 novembre 2003 sur les engagements que devaient prendre les ministères fédéraux en matière de langues officielles pour assurer la responsabilisation des cadres supérieurs, la formation linguistique, le partenariat et le droit de travailler dans la langue officielle de son choix.

N° 140. (neuf)**Par l'honorable sénateur Gauthier :**

18 juin 2003—

Attendu que l'article 43 de la *Loi constitutionnelle de 1982* prévoit que la Constitution du Canada peut être modifiée par proclamation du gouverneur général sous le grand sceau du Canada, autorisée par des résolutions du Sénat, de la Chambre des communes et de l'assemblée législative de chaque province concernée,

Le Sénat a résolu d'autoriser la modification de la Constitution du Canada par proclamation de Son Excellence le Gouverneur général sous le grand sceau du Canada, en conformité avec l'annexe ci-jointe.

ANNEXE**MODIFICATION DE LA
CONSTITUTION DU CANADA**

1. L'article 16 de la *Loi constitutionnelle de 1867* est remplacé par ce qui suit :

« **16.** (1) Jusqu'à ce qu'il plaise à la Reine d'en ordonner autrement, Ottawa sera le siège du gouvernement du Canada.

(2) Dans le siège du gouvernement du Canada, le public a droit à l'emploi du français ou de l'anglais pour communiquer avec le gouvernement de l'Ontario et la ville d'Ottawa ou pour en recevoir les services. »

CITATION

TITRE

2. This Amendment may be cited as the “*Constitution Amendment, [year of proclamation] (Seat of government of Canada)*”.

No. 144. (eight)

By the Honourable Senator Grafstein:

September 16, 2003—That the Senate urge the Government of Canada to join those parliaments and governments of other member countries of the Organization for Security and Co-operation in Europe who are taking active steps, pursuant to OSCE resolutions to that effect, to restore or grant restitution for communal religious properties owned by Christian, Jewish and Muslim organizations confiscated during the fascist and communist periods in Central and Eastern European states.

No. 152. (three)

By the Honourable Senator Gauthier:

October 8, 2003—That the Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament be authorized to study and report on, before November 28, 2003, the procedure that the Senate should adopt for following up on petitions tabled in the Senate Chamber.

No. 153. (three)

By the Honourable Senator Gauthier:

October 8, 2003—That the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs be authorized to study and report on, before November 28, 2003, the scope of section 16 of the *Constitution Act, 1867*, which designates Ottawa as the seat of government of Canada.

No. 155. (two)

By the Honourable Senator Morin:

October 9, 2003—That Standing Joint Committee on the Library of Parliament be authorized to permit coverage by electronic media of its public proceedings with the least possible disruption of its hearings.

No. 154. (two)

By the Honourable Senator Gauthier:

October 9, 2003—That the Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament study the way in which Parliament’s senior officials are appointed, with a view to standardizing the process so that such officials are appointed using an established procedure that has been approved by both Houses of Parliament;

That the necessary provisions be put in place for removing such officials from their positions for cause, by a joint resolution of the Senate and the House of Commons; and

That the Committee report no later than November 28, 2003.

2. Titre de la présente modification : « *Modification constitutionnelle de [année de la proclamation] (Siège du gouvernement du Canada)* ».

N° 144. (huit)

Par l’honorable sénateur Grafstein :

16 septembre 2003—Que le Sénat demande au gouvernement du Canada de se joindre aux parlements et gouvernements des autres pays membres de l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe qui prennent des mesures concrètes, conformément aux résolutions de l’OSCE à cet effet, en vue de la restitution des biens religieux des communautés chrétiennes, juives et musulmanes qui ont été confisqués sous les régimes fascistes et communistes dans les États de l’Europe centrale et de l’Europe de l’Est, ou du versement d’indemnités compensatoires à cet égard.

N° 152. (trois)

Par l’honorable sénateur Gauthier :

8 octobre 2003—Que le Comité sénatorial permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement soit autorisé à examiner et à faire rapport, avant le 28 novembre 2003, sur la procédure que le Sénat doit adopter afin de donner suite aux pétitions déposées à la Chambre du Sénat.

N° 153. (trois)

Par l’honorable sénateur Gauthier :

8 octobre 2003—Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit autorisé à examiner et à faire rapport, avant le 28 novembre 2003, sur la portée de l’article 16 de la *Loi constitutionnelle de 1867*, qui désigne la ville d’Ottawa comme étant le siège du gouvernement du Canada.

N° 155. (deux)

Par l’honorable sénateur Morin :

9 octobre 2003—Que le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement soit autorisé à permettre la diffusion de ses délibérations publiques par les médias d’information électroniques, de manière à déranger le moins possible ses travaux.

N° 154. (deux)

Par l’honorable sénateur Gauthier :

9 octobre 2003—Que le Comité sénatorial permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement examine le processus de nomination des titulaires de poste des hauts fonctionnaires du Parlement pour l’uniformiser, afin qu’ils soient nommés selon une procédure établie devant recevoir l’aval des deux Chambres du Parlement;

Que les dispositions nécessaires soient mises en place pour relever ces hauts fonctionnaires de leur poste au moyen d’une résolution conjointe du Sénat et de la Chambre des communes, et pour cause;

Que le comité fasse rapport au plus tard le 28 novembre 2003.

No. 164. (one)**By the Honourable Senator Gauthier:**

October 27, 2003—That the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs be authorized to examine, for the purposes of reporting by February 14, 2004, the order of reference to the effect that Ottawa, the capital of Canada, be declared bilingual under section 16 of the *Constitution Act, 1867, et seq.*, as declared by the 12,000 signatories to the petition tabled in this Chamber.

No. 167. (one)**By the Honourable Senator Kirby:**

October 29, 2003—That the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology have power to sit at 3:30 p.m. on Wednesday, November 5, 2003, even though the Senate may then be sitting, and that Rule 95(4) be suspended in relation thereto.

No. 168. (one)**By the Honourable Senator Gauthier:**

October 29, 2003—That, pursuant to Rule 131(2), the Senate request the government to provide a detailed and comprehensive response to the Fourth Report of the Standing Senate Committee on Official Languages, adopted on October 28, 2003.

No. 172.**By the Honourable Senator Kenny:**

November 3, 2003—That the Standing Senate Committee on National Security and Defence be empowered, in accordance with Rule 95(3)(a), to sit during the adjournment November 17, 2003 and November 24, 2003, even though the Senate may then be adjourned for a period exceeding one week.

No. 173.**By the Honourable Senator Kenny:**

November 3, 2003—That the Standing Senate Committee on National Security and Defence be permitted, notwithstanding usual practices, to deposit an interim report on first responders that it may have ready during the adjournment, and that the report be deemed to have been tabled in the Chamber.

No. 174.**By the Honourable Senator Gauthier:**

November 3, 2003—That the Standing Senate Committee on Official Languages be authorized to examine and report on the measures that should be taken to encourage and promote delivery of, and access to, as wide a range as possible of French-language broadcasting in Canada's francophone minority communities; and

That the said Committee report to the Senate on or before February 16, 2004.

N° 164. (un)**Par l'honorable sénateur Gauthier :**

27 octobre 2003—Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit autorisé à examiner, afin d'en faire rapport, avant le 14 février 2004, l'ordre de renvoi à l'effet qu'Ottawa, la capitale du Canada, soit déclarée bilingue en vertu de l'article 16 de la *Loi constitutionnelle de 1867 à 1982*, tel que déclaré par les 12 000 signataires de la pétition déposée dans cette Chambre.

N° 167. (un)**Par l'honorable sénateur Kirby :**

29 octobre 2003—Que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé à siéger à 15 h 30, le mercredi 5 novembre 2003, même si le Sénat siège à ce moment-là, et que l'application du paragraphe 95(4) du Règlement soit suspendue à cet égard.

N° 168. (un)**Par l'honorable sénateur Gauthier :**

29 octobre 2003—Que, conformément au paragraphe 131(2) du Règlement, le Sénat demande au gouvernement d'apporter une réponse complète et détaillée au quatrième rapport du Comité sénatorial permanent des langues officielles, adopté le 28 octobre 2003.

N° 172.**Par l'honorable sénateur Kenny :**

3 novembre 2003—Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé, conformément à l'alinéa 95(3)a), à siéger pendant l'ajournement du Sénat le 17 novembre 2003 et le 24 novembre 2003, même s'il se pourrait que le Sénat se soit alors ajourné pour une période de plus d'une semaine.

N° 173.**Par l'honorable sénateur Kenny :**

3 novembre 2003—Que, nonobstant les pratiques habituelles, le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à déposer un rapport intérimaire sur les services d'intervention d'urgence et que ledit rapport soit réputé avoir été déposé au Sénat.

N° 174.**Par l'honorable sénateur Gauthier :**

3 novembre 2003—Que le Comité sénatorial permanent des langues officielles soit autorisé à examiner et à faire rapport sur les mesures à prendre pour encourager et favoriser la prestation et l'accès au plus large éventail possible de radiodiffusion de langue française dans les communautés minoritaires francophones du Canada; et

Que ledit comité en fasse rapport à la Chambre le ou avant le 16 février 2004.

No. 175.**By the Honourable Senator Stollery:**

November 4, 2003—That, notwithstanding the Order of the Senate adopted on November 21, 2002, the date for the final report of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs regarding its study of the Canada — United States of America trade relationship and the Canada — Mexico trade relationship be extended from December 19, 2003 to March 31, 2004.

No. 176.**By the Honourable Senator Stollery:**

November 4, 2003—That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be permitted, notwithstanding usual practices, to deposit its reports with the Clerk of the Senate, if the Senate is then not sitting; and that the reports be deemed to have been tabled in the Senate.

No. 177.**By the Honourable Senator Kenny:**

November 4, 2003—That the Standing Senate Committee on National Security and Defence be empowered, in accordance with Rule 95(3)(a), to sit on November 17, 2003 and November 24, 2003, even though the Senate may then be adjourned for a period exceeding one week.

No. 178.**By the Honourable Senator Kenny:**

November 4, 2003—That the Standing Senate Committee on National Security and Defence have power to sit at any time on Monday, November 17, 2003 and Monday, November 24, 2003, even though the Senate may then be sitting, and that Rule 95(4) be suspended in relation thereto.

No. 179.**By the Honourable Senator Kenny:**

November 4, 2003—That the Standing Senate Committee on National Security and Defence be permitted, in the event of an adjournment and notwithstanding the usual practices, to deposit with the Clerk of the Senate an interim report on first responders, and that the report be deemed to have been tabled in the Chamber.

No. 181.**By the Honourable Senator Tkachuk:**

November 4, 2003—That it be an instruction to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, that it divide Bill C-36, An Act to establish the Library and Archives of Canada, to amend the Copyright Act and to amend certain Acts in consequence, in order that it may deal separately with the provisions relating to the creation of the Library and Archives of Canada and the provisions relating to the Copyright Act.

N° 175.**Par l'honorable sénateur Stollery :**

4 novembre 2003—Que, nonobstant l'ordre du Sénat adopté le 21 novembre 2002, la date du dépôt du rapport final du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères concernant son étude des relations commerciales entre le Canada et les États-Unis d'Amérique et entre le Canada et le Mexique, soit reporté du 19 décembre 2003 au 31 mars 2004.

N° 176.**Par l'honorable sénateur Stollery :**

4 novembre 2003—Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit habilité, nonobstant les pratiques habituelles, à déposer son rapport auprès du Greffier du Sénat si le Sénat ne siège pas à ce moment et que ledit rapport soit réputé avoir été déposé au Sénat.

N° 177.**Par l'honorable sénateur Kenny :**

4 novembre 2003—Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé, conformément à l'alinéa 95(3)a) du Règlement, à siéger le 17 novembre 2003 et le 24 novembre 2003 même si le Sénat pourrait alors s'être ajourné pour une période de plus d'une semaine.

N° 178.**Par l'honorable sénateur Kenny :**

4 novembre 2003—Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à siéger à n'importe quelle heure lundi, le 17 novembre 2003 et lundi le 24 novembre 2003, même si le Sénat siège à ce moment-là, et que l'application du paragraphe 95(4) du Règlement soit suspendue à cet égard.

N° 179.**Par l'honorable sénateur Kenny :**

4 novembre 2003—Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé, en cas d'ajournement et nonobstant les pratiques habituelles, à déposer auprès du Greffier du Sénat un rapport intérimaire sur les services d'intervention d'urgence, et que ledit rapport soit réputé avoir été déposé au Sénat.

N° 181.**Par l'honorable sénateur Tkachuk :**

4 novembre 2003—Qu'une instruction soit donnée au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie pour qu'il scinde le projet de loi C-36, Loi constituant Bibliothèque et Archives du Canada, modifiant la Loi sur le droit d'auteur et modifiant certaines lois en conséquence, afin qu'il puisse examiner séparément les dispositions concernant la création de Bibliothèque et Archives du Canada et les dispositions relatives à la Loi sur le droit d'auteur.

No. 182.**By the Honourable Senator Banks:**

November 5, 2003—That it be an instruction to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration that, with respect to the Supplementary Estimates 2003-2004, the Committee include in the Senate's request to Treasury Board an amount of \$450,000 for Senate Committees; and with respect to the Main Estimates 2004-2005, the Committee include in the Senate's request to Treasury Board (i) an amount of \$4,000,000 for Senate Committees and (ii) an amount of \$400,000 for witnesses' expenses.

No. 183.**By the Honourable Senator Furey:**

November 5, 2003—That, notwithstanding the Order of the Senate adopted on October 7, 2003, the date for the report of the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs regarding its study of the status of Legal Aid in Canada and the difficulties experienced by many low-income Canadians in acquiring adequate legal aid for both criminal and civil matters be extended from December 31, 2003 to March 31, 2004.

No. 184.**By the Honourable Senator Furey:**

November 5, 2003—That, notwithstanding the Order of the Senate adopted on October 7, 2003, the date for the report of the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs regarding its study of the implications of including, in legislation, non-derogation clauses relating to existing aboriginal and treaty rights of the aboriginal peoples of Canada under s.35 of the Constitution Act, 1982 be extended from December 31, 2003 to March 31, 2004.

No. 185.**By the Honourable Senator Furey:**

November 5, 2003—That the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs be permitted, notwithstanding usual practices, to deposit its report on the implications of including, in legislation, non-derogation clauses relating to existing aboriginal and treaty rights of the aboriginal peoples of Canada under s.35 of the Constitution Act, 1982 with the Clerk of the Senate, if the Senate is then not sitting; and that the report be deemed to have been tabled in the Senate.

No. 186.**By the Honourable Senator Furey:**

November 5, 2003—That the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs be permitted, notwithstanding usual practices, to deposit its report on the status of Legal Aid in Canada and the difficulties experienced by many low-income Canadians in acquiring adequate legal aid for both criminal and civil matters with the Clerk of the Senate, if the Senate is then not sitting; and that the report be deemed to have been tabled in the Senate.

N° 182.**Par l'honorable sénateur Banks :**

5 novembre 2003—Qu'une instruction soit donnée au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration pour qu'il inclue, dans la soumission présentée par le Sénat au Conseil du Trésor relativement au Budget supplémentaire des dépenses de 2003-2004, un montant de 450 000 \$ pour les comités du Sénat et qu'il inclue, dans la soumission présentée par le Sénat au Conseil du Trésor relativement au Budget principal des dépenses de 2004-2005, (i) un montant de 4 000 000 \$ pour les comités sénatoriaux et (ii) un montant de 400 000 \$ pour les dépenses des témoins.

N° 183.**Par l'honorable sénateur Furey :**

5 novembre 2003—Que, nonobstant l'ordre du Sénat adopté le 7 octobre 2003, la date du dépôt du rapport final du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles concernant son étude sur la situation de l'aide juridique au Canada et les difficultés qu'éprouvent de nombreux citoyens à faible revenu à obtenir l'aide juridique qu'il leur faut, au pénal comme au civil, soit reporté du 31 décembre 2003 au 31 mars 2004.

N° 184.**Par l'honorable sénateur Furey :**

5 novembre 2003—Que, nonobstant l'ordre du Sénat adopté le 7 octobre 2003, la date du dépôt du rapport final du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles concernant son étude des conséquences de l'inclusion, dans la loi, de dispositions non dérogoires concernant les droits ancestraux et issus de traités existants des peuples autochtones du Canada aux termes de l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982, soit reporté du 31 décembre 2003 au 31 mars 2004.

N° 185.**Par l'honorable sénateur Furey :**

5 novembre 2003—Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit habilité, nonobstant les pratiques habituelles, à déposer son rapport sur les conséquences de l'inclusion, dans la loi, de dispositions non dérogoires concernant les droits ancestraux et issus de traités existants des peuples autochtones du Canada aux termes de l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982 auprès du Greffier du Sénat, si le Sénat ne siège pas à ce moment et que ledit rapport soit réputé avoir été déposé au Sénat.

N° 186.**Par l'honorable sénateur Furey :**

5 novembre 2003—Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit habilité, nonobstant les pratiques habituelles, à déposer son rapport sur son étude sur la situation de l'aide juridique au Canada et les difficultés qu'éprouvent de nombreux citoyens à faible revenu à obtenir l'aide juridique qu'il leur faut, au pénal comme au civil auprès du Greffier du Sénat, si le Sénat ne siège pas à ce moment et que ledit rapport soit réputé avoir été déposé au Sénat.

No. 187.**By the Honourable Senator Kenny:**

November 5, 2003—That the Seventeenth Report (Interim) of the Standing Senate Committee on National Security and Defence, entitled: *Canada's Coastlines: The Longest Under-Defended Borders in the World*, tabled in the Senate on October 28, 2003, be placed on the Orders of the Day for consideration at the next sitting.

N° 187.**Par l'honorable sénateur Kenny :**

5 novembre 2003—Que le dix-septième rapport (provisoire) du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense intitulé *Les côtes du Canada : Les plus longues frontières mal défendues au monde*, déposé au Sénat le 28 octobre 2003, soit inscrit à l'ordre du jour pour étude de la prochaine séance.

QUESTIONS

No. 35.

By the Honourable Senator Kenny:

February 11, 2003—To the Department of Transport

1. Given that one of the objectives of the *Alternative Fuels Act* is to have the federal government take the lead in converting motor vehicles to run on less-polluting alternative transportation fuels including ethanol, methanol, propane, natural gas, hydrogen and electricity, and that the Act requires 75 per cent of all new vehicles purchased by the federal government be able to operate alternative fuels, is the Minister of Transport now driving an alternative fuel vehicle?

2. If the Minister is not driving an alternative fuel vehicle, please explain why this is so, given that the *Alternative Fuels Act*, which has been in force since 1997, anticipates government leadership and that the Minister has been asked this same question through the *Order Paper* in October 1997 and March 1998 and March 1999?

3. How many new vehicles has the Minister had since the *Alternative Fuels Act* was passed in 1995? How many of them have been alternative fuel vehicles? If any have not been alternative fuel vehicles please explain why.

4. When was the Minister's current vehicle purchased, what factors were taken into account in deciding which vehicle to purchase and when is it scheduled for replacement?

5. What type of alternative fuel vehicle is being considered when the replacement is purchased and what factors will be taken into account in reaching a decision?

6. Given the benefits to Canadian farmers and the reduction in greenhouse gas emissions that would result from increased use of ethanol fuel, and given that all gasoline fuel vehicles can burn ethanol-blended gasoline which is widely available in some areas, including stations within 5 kilometres of Parliament Hill, where an alternative fuel vehicle is not being used, has the Minister instructed his/her drivers to always use ethanol-blended gasoline when it is available, as required by Clause 4(2) of the Act?

7. If not, will the Minister make a commitment to issue such instructions and use ethanol-blended gasoline until he/she begins driving an ATF vehicle?

8. Where ethanol-blended gasoline is available, what are logs showing about the use of this fuel?

QUESTIONS

N° 35.

Par l'honorable sénateur Kenny:

11 février 2003—Au ministère des Transports:

1. Étant donné que l'un des objectifs de la *Loi sur les carburants de remplacement* est d'amener le gouvernement fédéral à donner l'exemple en convertissant ses véhicules automobiles de telle manière qu'ils puissent utiliser des carburants de remplacement moins polluants comme l'éthanol, le méthanol, le propane, le gaz naturel, l'hydrogène et l'électricité, et étant donné que la Loi exige que 75 p. 100 de tous les nouveaux véhicules achetés par le gouvernement fédéral puissent fonctionner avec des carburants de remplacement, est-ce que le ministre des Transports se déplace actuellement dans un véhicule utilisant un carburant de remplacement?

2. Si le ministre ne se déplace pas dans un véhicule utilisant un carburant de remplacement, pourquoi en est-il ainsi, étant donné que la *Loi sur les carburants de remplacement*, qui est en vigueur depuis 1997, prévoit que le gouvernement doit donner l'exemple à cet égard et que le ministre s'est déjà fait poser cette question qui était inscrite au *Feuilleton* en octobre 1997, en mars 1998 et en mars 1999?

3. Combien de nouveaux véhicules le ministre a-t-il eus depuis l'adoption de la *Loi sur les carburants de remplacement* en 1995? Combien d'entre eux fonctionnaient avec un carburant de remplacement? S'il n'y en a eu aucun, pouvez-vous dire pourquoi?

4. À quand remonte l'achat du véhicule actuel du ministre, quels sont les facteurs dont il a été tenu compte au moment du choix de ce véhicule, et quand ce véhicule doit-il être remplacé?

5. Quel type de véhicule utilisant un carburant de remplacement prévoit-on acheter lorsqu'il faudra remplacer le véhicule actuel, et quels sont les facteurs dont il sera tenu compte?

6. Étant donné qu'une plus grande utilisation de carburant à l'éthanol présenterait des avantages pour les agriculteurs canadiens et contribuerait à réduire les émissions de gaz à effet de serre, et étant donné que tous les véhicules à essence peuvent fonctionner avec de l'essence à l'éthanol, qui est largement disponible à certains endroits, notamment dans des stations-service situées dans un rayon de 5 kilomètres de la Colline du Parlement, lorsqu'un véhicule fonctionnant avec un carburant de remplacement n'est pas utilisé, le ministre a-t-il donné l'ordre à ses chauffeurs de toujours utiliser, dans la mesure du possible, l'essence à l'éthanol, comme l'exige le paragraphe 4(2) de la Loi?

7. Dans la négative, le ministre est-il prêt à s'engager à donner cette directive à ses chauffeurs et à opter pour l'essence à l'éthanol jusqu'à ce qu'il se déplace dans un véhicule utilisant un carburant de remplacement?

8. Lorsque l'essence à l'éthanol est disponible, que disent les registres à propos de l'utilisation de ce carburant?

9. If this information is not currently recorded, will the Minister make a commitment to instruct drivers and/or fleet managers to begin keeping a log of their use of ethanol-blended gasoline so that when this question is posed next year, information on compliance with this aspect of the Act will be available?

10. Of the vehicles that the Department of Transport operates that are not alternative fuel vehicles, how many operate within 10 kilometres of a service station that sells ethanol-blended gasoline? Are employees driving departmental vehicles told to use ethanol-blended gasoline when available and if not, why not?

11. If drivers are given such a directive, how is compliance monitored?

12. If it is not currently monitored, will the Department make a commitment to instruct drivers and/or fleet managers to begin keeping a log of their use of ethanol-blended gasoline so that when this question is posed next year, information on compliance with this aspect of the Act will be readily available?

13. What vehicles uses are so different in your Department that of the 67 vehicles purchased in fiscal year 2001-02, not one of them met the criteria for cost-effectiveness for alternative fuel use?

14. In light of the contribution that reducing greenhouse gas emissions from the transportation sector is expected to make in helping Canada meet its Kyoto commitments, what is your Department doing to show leadership in the application of the *Alternative Fuels Act*?

No. 36.

By the Honourable Senator Kenny:

February 11, 2003—To the Department of Transport

1. Given that one of the objectives of the *Alternative Fuels Act* is to have the federal government take the lead in converting motor vehicles to run on less-polluting alternative transportation fuels including ethanol, methanol, propane, natural gas, hydrogen and electricity, and that the Act requires 75 per cent of all new vehicles purchased by the federal government be able to operate alternative fuels, is the Deputy Minister of Transport now driving an alternative fuel vehicle?

2. If the Deputy Minister is not driving an alternative fuel vehicle, please explain why this is so, given that the *Alternative Fuels Act*, which has been in force since 1997, anticipates government leadership and that the Minister has been asked this same question through the *Order Paper* in October 1997 and March 1998 and March 1999?

3. How many new vehicles has the Deputy Minister had since the *Alternative Fuels Act* was passed in 1995? How many of them have been alternative fuel vehicles? If any have not been alternative fuel vehicles please explain why.

9. Si aucun renseignement à ce sujet n'est actuellement consigné, le ministre est-il prêt à s'engager à demander aux chauffeurs et/ou aux gestionnaires du parc automobile de commencer à tenir un registre de leur utilisation de l'essence à l'éthanol afin que, lorsque cette question sera posée l'an prochain, des renseignements soient disponibles sur la conformité à cette exigence de la Loi?

10. Quel est le nombre de véhicules du ministère des Transports qui ne sont pas alimentés aux carburants de remplacement et qui sont utilisés dans un rayon de 10 kilomètres d'une station-service offrant l'essence à l'éthanol? Les employés qui disposent d'un véhicule du ministère ont-ils reçu l'ordre d'utiliser le plus possible l'essence à l'éthanol? Sinon, pourquoi ne leur a-t-on pas donné cette directive?

11. Si cette directive a été donnée à ces employés, quelles sont les mesures prévues pour vérifier si elle est respectée?

12. Si aucun contrôle n'est fait actuellement, le ministre est-il prêt à s'engager à demander aux chauffeurs et/ou aux gestionnaires du parc automobile de commencer à tenir un registre de leur utilisation de l'essence à l'éthanol afin que, lorsque cette question sera posée l'an prochain, des renseignements soient disponibles sur la conformité à cette exigence de la Loi?

13. En quoi l'utilisation des véhicules est-elle si différente dans votre ministère que, sur les 67 véhicules achetés au cours de l'exercice 2001-2002, aucun n'a satisfait aux critères de rentabilité visant les carburants de remplacement?

14. Étant donné que la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports aidera le Canada à respecter les engagements qu'il a pris en vertu du Protocole de Kyoto, que fait votre ministère pour donner l'exemple dans l'application de la *Loi sur les carburants de remplacement*?

N° 36.

Par l'honorable sénateur Kenny:

11 février 2003—Au ministère des Transports:

1. Étant donné que l'un des objectifs de la *Loi sur les carburants de remplacement* est d'amener le gouvernement fédéral à donner l'exemple en convertissant ses véhicules automobiles de telle manière qu'ils puissent utiliser des carburants de remplacement moins polluants comme l'éthanol, le méthanol, le propane, le gaz naturel, l'hydrogène et l'électricité, et étant donné que la Loi exige que 75 p. 100 de tous les nouveaux véhicules achetés par le gouvernement fédéral puissent fonctionner avec des carburants de remplacement, est-ce que le sous-ministre des Transports se déplace actuellement dans un véhicule utilisant un carburant de remplacement?

2. Si le sous-ministre ne se déplace pas dans un véhicule utilisant un carburant de remplacement, pourquoi en est-il ainsi, étant donné que la *Loi sur les carburants de remplacement*, qui est en vigueur depuis 1997, prévoit que le gouvernement doit donner l'exemple à cet égard et que le ministre s'est déjà fait poser cette question qui était inscrite au *Feuilleton* en octobre 1997, en mars 1998 et en mars 1999?

3. Combien de nouveaux véhicules le sous-ministre a-t-il eus depuis l'adoption de la *Loi sur les carburants de remplacement* en 1995? Combien d'entre eux fonctionnaient avec un carburant de remplacement? S'il n'y en a eu aucun, pouvez-vous dire pourquoi?

4. When was the Deputy Minister's current vehicle purchased, what factors were taken into account in deciding which vehicle to purchase and when is it scheduled for replacement?

5. What type of alternative fuel vehicle is being considered when the replacement is purchased and what factors will be taken into account in reaching a decision?

6. Given the benefits to Canadian farmers and the reduction in greenhouse gas emissions that would result from increased use of ethanol fuel, and given that all gasoline fuel vehicles can burn ethanol-blended gasoline which is widely available in some areas, including stations within 5 kilometres of Parliament Hill, where an alternative fuel vehicle is not being used, has the Deputy Minister instructed his/her drivers to always use ethanol-blended gasoline when it is available, as required by Clause 4(2) of the Act?

7. If not, will the Deputy Minister make a commitment to issue such instructions and use ethanol-blended gasoline until he/she begins driving an ATF vehicle?

8. Where ethanol-blended gasoline is available, what are logs showing about the use of this fuel?

9. If this information is not currently recorded, will the Deputy Minister make a commitment to instruct drivers and/or fleet managers to begin keeping a log of their use of ethanol-blended gasoline so that when this question is posed next year, information on compliance with this aspect of the Act will be available?

No. 37.

By the Honourable Senator Kenny:

February 11, 2003—To the Department of Transport

1. Given that one of the objectives of the *Alternative Fuels Act* is to have the federal government take the lead in converting motor vehicles to run on less-polluting alternative transportation fuels including ethanol, methanol, propane, natural gas, hydrogen and electricity, and that the Act requires 75 per cent of all new vehicles purchased by the federal government be able to operate alternative fuels, is any other official given use of personal vehicles now driving an alternative fuel vehicle?

2. If any other official given use of personal vehicles is not driving an alternative fuel vehicle, please explain why this is so, given that the *Alternative Fuels Act*, which has been in force since 1997, anticipates government leadership and that the Minister has been asked this same question through the *Order Paper* in October 1997 and March 1998 and March 1999?

4. À quand remonte l'achat du véhicule actuel du sous-ministre, quels sont les facteurs dont il a été tenu compte au moment du choix de ce véhicule, et quand ce véhicule doit-il être remplacé?

5. Quel type de véhicule utilisant un carburant de remplacement prévoit-on acheter lorsqu'il faudra remplacer le véhicule actuel, et quels sont les facteurs dont il sera tenu compte?

6. Étant donné qu'une plus grande utilisation de carburant à l'éthanol présenterait des avantages pour les agriculteurs canadiens et contribuerait à réduire les émissions de gaz à effet de serre, et étant donné que tous les véhicules à essence peuvent fonctionner avec de l'essence à l'éthanol, qui est largement disponible à certains endroits, notamment dans des stations-service situées dans un rayon de 5 kilomètres de la Colline du Parlement, lorsqu'un véhicule fonctionnant avec un carburant de remplacement n'est pas utilisé, le sous-ministre a-t-il donné l'ordre à ses chauffeurs de toujours utiliser, dans la mesure du possible, l'essence à l'éthanol, comme l'exige le paragraphe 4(2) de la Loi?

7. Dans la négative, le sous-ministre est-il prêt à s'engager à donner cette directive à ses chauffeurs et à opter pour l'essence à l'éthanol jusqu'à ce qu'il se déplace dans un véhicule utilisant un carburant de remplacement?

8. Lorsque l'essence à l'éthanol est disponible, que disent les registres à propos de l'utilisation de ce carburant?

9. Si aucun renseignement à ce sujet n'est actuellement consigné, le sous-ministre est-il prêt à s'engager à demander aux chauffeurs et/ou aux gestionnaires du parc automobile de commencer à tenir un registre de leur utilisation de l'essence à l'éthanol afin que, lorsque cette question sera posée l'an prochain, des renseignements soient disponibles sur la conformité à cette exigence de la Loi?

N° 37.

Par l'honorable sénateur Kenny:

11 février 2003—Au ministère des Transports:

1. Étant donné que l'un des objectifs de la *Loi sur les carburants de remplacement* est d'amener le gouvernement fédéral à donner l'exemple en convertissant ses véhicules automobiles de telle manière qu'ils puissent utiliser des carburants de remplacement moins polluants comme l'éthanol, le méthanol, le propane, le gaz naturel, l'hydrogène et l'électricité, et étant donné que la Loi exige que 75 p. 100 de tous les nouveaux véhicules achetés par le gouvernement fédéral puissent fonctionner avec des carburants de remplacement, est-ce que les autres fonctionnaires ayant à leur disposition un véhicule du ministère se déplacent actuellement dans un véhicule utilisant un carburant de remplacement?

2. Si les autres fonctionnaires ayant à leur disposition un véhicule du ministère ne se déplacent pas dans un véhicule utilisant un carburant de remplacement, pourquoi en est-il ainsi, étant donné que la *Loi sur les carburants de remplacement*, qui est en vigueur depuis 1997, prévoit que le gouvernement doit donner l'exemple à cet égard et que le ministre s'est déjà fait poser cette question qui était inscrite au *Feuilleton* en octobre 1997, en mars 1998 et en mars 1999?

3. How many new vehicles has any other official given use of personal vehicles had since the *Alternative Fuels Act* was passed in 1995? How many of them have been alternative fuel vehicles? If any have not been alternative fuel vehicles please explain why.

4. When was the current vehicle of any other official given use of personal vehicles purchased, what factors were taken into account in deciding which vehicle to purchase and when is it scheduled for replacement?

5. What type of alternative fuel vehicle is being considered when the replacement is purchased and what factors will be taken into account in reaching a decision?

6. Given the benefits to Canadian farmers and the reduction in greenhouse gas emissions that would result from increased use of ethanol fuel, and given that all gasoline fuel vehicles can burn ethanol-blended gasoline which is widely available in some areas, including stations within 5 kilometres of Parliament Hill, where an alternative fuel vehicle is not being used, has any other official given use of personal vehicles instructed his/her drivers to always use ethanol-blended gasoline when it is available, as required by Clause 4(2) of the Act?

7. If not, will any other official given use of personal vehicles make a commitment to issue such instructions and use ethanol-blended gasoline until he/she begins driving an ATF vehicle?

8. Where ethanol-blended gasoline is available, what are logs showing about the use of this fuel?

9. If this information is not currently recorded, will any other official given use of personal vehicles make a commitment to instruct drivers and/or fleet managers to begin keeping a log of their use of ethanol-blended gasoline so that when this question is posed next year, information on compliance with this aspect of the Act will be available?

No. 38.

By the Honourable Senator Kenny:

February 11, 2003—To the Department of Intergovernmental Affairs

1. Given that one of the objectives of the *Alternative Fuels Act* is to have the federal government take the lead in converting motor vehicles to run on less-polluting alternative transportation fuels including ethanol, methanol, propane, natural gas, hydrogen and electricity, and that the Act requires 75 per cent of all new vehicles purchased by the federal government be able to operate alternative fuels, is the Minister of Intergovernmental Affairs now driving an alternative fuel vehicle?

3. Combien de nouveaux véhicules les autres fonctionnaires ayant à leur disposition un véhicule du ministère ont-ils eus depuis l'adoption de la *Loi sur les carburants de remplacement* en 1995? Combien d'entre eux fonctionnaient avec un carburant de remplacement? S'il n'y en a eu aucun, pouvez-vous dire pourquoi?

4. À quand remonte l'achat des véhicules dont disposent actuellement les autres fonctionnaires du ministère, quels sont les facteurs dont il a été tenu compte au moment du choix de ces véhicules, et quand ces véhicules doivent-ils être remplacés?

5. Quel type de véhicules utilisant un carburant de remplacement prévoit-on acheter lorsqu'il faudra remplacer les véhicules actuels, et quels sont les facteurs dont il sera tenu compte?

6. Étant donné qu'une plus grande utilisation de carburant à l'éthanol présenterait des avantages pour les agriculteurs canadiens et contribuerait à réduire les émissions de gaz à effet de serre, et étant donné que tous les véhicules à essence peuvent fonctionner avec de l'essence à l'éthanol, qui est largement disponible à certains endroits, notamment dans des stations-service situées dans un rayon de 5 kilomètres de la Colline du Parlement, lorsqu'un véhicule fonctionnant avec un carburant de remplacement n'est pas utilisé, les autres fonctionnaires ayant à leur disposition un véhicule du ministère ont-ils donné l'ordre à leurs chauffeurs de toujours utiliser, dans la mesure du possible, l'essence à l'éthanol, comme l'exige le paragraphe 4(2) de la Loi?

7. Dans la négative, les autres fonctionnaires ayant à leur disposition un véhicule du ministère sont-ils prêts à s'engager à donner cette directive à leurs chauffeurs et à opter pour l'essence à l'éthanol jusqu'à ce qu'ils se déplacent dans un véhicule utilisant un carburant de remplacement?

8. Lorsque l'essence à l'éthanol est disponible, que disent les registres à propos de l'utilisation de ce carburant?

9. Si aucun renseignement à ce sujet n'est actuellement consigné, les autres fonctionnaires ayant à leur disposition un véhicule du ministère sont-ils prêts à s'engager à demander aux chauffeurs et/ou aux gestionnaires du parc automobile de commencer à tenir un registre de leur utilisation de l'essence à l'éthanol afin que, lorsque cette question sera posée l'an prochain, des renseignements soient disponibles sur la conformité à cette exigence de la Loi?

N° 38.

Par l'honorable sénateur Kenny:

11 février 2003—Au ministère des Affaires intergouvernementales:

1. Étant donné que l'un des objectifs de la *Loi sur les carburants de remplacement* est d'amener le gouvernement fédéral à donner l'exemple en convertissant ses véhicules automobiles de telle manière qu'ils puissent utiliser des carburants de remplacement moins polluants comme l'éthanol, le méthanol, le propane, le gaz naturel, l'hydrogène et l'électricité, et étant donné que la Loi exige que 75 p. 100 de tous les nouveaux véhicules achetés par le gouvernement fédéral puissent fonctionner avec des carburants de remplacement, est-ce que le ministre des Affaires intergouvernementales se déplace actuellement dans un véhicule utilisant un carburant de remplacement?

2. If the Minister is not driving an alternative fuel vehicle, please explain why this is so, given that the *Alternative Fuels Act*, which has been in force since 1997, anticipates government leadership and that the Minister has been asked this same question through the *Order Paper* in October 1997 and March 1998?

3. How many new vehicles has the Minister had since the *Alternative Fuels Act* was passed in 1995? How many of them have been alternative fuel vehicles? If any have not been alternative fuel vehicles please explain why.

4. When was the Minister's current vehicle purchased, what factors were taken into account in deciding which vehicle to purchase and when is it scheduled for replacement?

5. What type of alternative fuel vehicle is being considered when the replacement is purchased and what factors will be taken into account in reaching a decision?

6. Given the benefits to Canadian farmers and the reduction in greenhouse gas emissions that would result from increased use of ethanol fuel, and given that all gasoline fuel vehicles can burn ethanol-blended gasoline which is widely available in some areas, including stations within 5 kilometres of Parliament Hill, where an alternative fuel vehicle is not being used, has the Minister instructed his/her drivers to always use ethanol-blended gasoline when it is available, as required by Clause 4(2) of the Act?

7. If not, will the Minister make a commitment to issue such instructions and use ethanol-blended gasoline until he/she begins driving an ATF vehicle?

8. Where ethanol-blended gasoline is available, what are logs showing about the use of this fuel?

9. If this information is not currently recorded, will the Minister make a commitment to instruct drivers and/or fleet managers to begin keeping a log of their use of ethanol-blended gasoline so that when this question is posed next year, information on compliance with this aspect of the Act will be available?

10. Of the vehicles that the Department of Intergovernmental Affairs operates that are not alternative fuel vehicles, how many operate within 10 kilometres of a service station that sells ethanol-blended gasoline? Are employees driving departmental vehicles told to use ethanol-blended gasoline when available and if not, why not?

11. If drivers are given such a directive, how is compliance monitored?

12. If it is not currently monitored, will the Department make a commitment to instruct drivers and/or fleet managers to begin keeping a log of their use of ethanol-blended gasoline so that when this question is posed next year, information on compliance with this aspect of the Act will be readily available?

2. Si le ministre ne se déplace pas dans un véhicule utilisant un carburant de remplacement, pourquoi en est-il ainsi, étant donné que la *Loi sur les carburants de remplacement*, qui est en vigueur depuis 1997, prévoit que le gouvernement doit donner l'exemple à cet égard et que le ministre s'est déjà fait poser cette question qui était inscrite au *Feuilleton* en octobre 1997 et en mars 1998?

3. Combien de nouveaux véhicules le ministre a-t-il eus depuis l'adoption de la *Loi sur les carburants de remplacement* en 1995? Combien d'entre eux fonctionnaient avec un carburant de remplacement? S'il n'y en a eu aucun, pouvez-vous dire pourquoi?

4. À quand remonte l'achat du véhicule actuel du ministre, quels sont les facteurs dont il a été tenu compte au moment du choix de ce véhicule, et quand ce véhicule doit-il être remplacé?

5. Quel type de véhicule utilisant un carburant de remplacement prévoit-on acheter lorsqu'il faudra remplacer le véhicule actuel, et quels sont les facteurs dont il sera tenu compte?

6. Étant donné qu'une plus grande utilisation de carburant à l'éthanol présenterait des avantages pour les agriculteurs canadiens et contribuerait à réduire les émissions de gaz à effet de serre, et étant donné que tous les véhicules à essence peuvent fonctionner avec de l'essence à l'éthanol, qui est largement disponible à certains endroits, notamment dans des stations-service situées dans un rayon de 5 kilomètres de la Colline du Parlement, lorsqu'un véhicule fonctionnant avec un carburant de remplacement n'est pas utilisé, le ministre a-t-il donné l'ordre à ses chauffeurs de toujours utiliser, dans la mesure du possible, l'essence à l'éthanol, comme l'exige le paragraphe 4(2) de la Loi?

7. Dans la négative, le ministre est-il prêt à s'engager à donner cette directive à ses chauffeurs et à opter pour l'essence à l'éthanol jusqu'à ce qu'il se déplace dans un véhicule utilisant un carburant de remplacement?

8. Lorsque l'essence à l'éthanol est disponible, que disent les registres à propos de l'utilisation de ce carburant?

9. Si aucun renseignement à ce sujet n'est actuellement consigné, le ministre est-il prêt à s'engager à demander aux chauffeurs et/ou aux gestionnaires du parc automobile de commencer à tenir un registre de leur utilisation de l'essence à l'éthanol afin que, lorsque cette question sera posée l'an prochain, des renseignements soient disponibles sur la conformité à cette exigence de la Loi?

10. Quel est le nombre de véhicules du ministère des Affaires intergouvernementales qui ne sont pas alimentés aux carburants de remplacement et qui sont utilisés dans un rayon de 10 kilomètres d'une station-service offrant l'essence à l'éthanol? Les employés qui disposent d'un véhicule ont-ils reçu l'ordre d'utiliser le plus possible l'essence à l'éthanol? Sinon, pourquoi ne leur a-t-on pas donné cette directive?

11. Si cette directive a été donnée à ces employés, quelles sont les mesures prévues pour vérifier si elle est respectée?

12. Si aucun contrôle n'est fait actuellement, le ministère est-il prêt à s'engager à demander aux chauffeurs et/ou aux gestionnaires du parc automobile de commencer à tenir un registre de leur utilisation de l'essence à l'éthanol afin que, lorsque cette question sera posée l'an prochain, des renseignements soient disponibles sur la conformité à cette exigence de la Loi?

13. In light of the contribution that reducing greenhouse gas emissions from the transportation sector is expected to make in helping Canada meet its Kyoto commitments, what is your Department doing to show leadership in the application of the *Alternative Fuels Act*?

No. 39.

By the Honourable Senator Kenny:

February 11, 2003—To the Department of Intergovernmental Affairs

1. Given that one of the objectives of the *Alternative Fuels Act* is to have the federal government take the lead in converting motor vehicles to run on less-polluting alternative transportation fuels including ethanol, methanol, propane, natural gas, hydrogen and electricity, and that the Act requires 75 per cent of all new vehicles purchased by the federal government be able to operate alternative fuels, is the Deputy Minister of Intergovernmental Affairs now driving an alternative fuel vehicle?

2. If the Deputy Minister is not driving an alternative fuel vehicle, please explain why this is so, given that the *Alternative Fuels Act*, which has been in force since 1997, anticipates government leadership and that the Minister has been asked this same question through the *Order Paper* in October 1997 and March 1998?

3. How many new vehicles has the Deputy Minister had since the *Alternative Fuels Act* was passed in 1995? How many of them have been alternative fuel vehicles? If any have not been alternative fuel vehicles please explain why.

4. When was the Deputy Minister's current vehicle purchased, what factors were taken into account in deciding which vehicle to purchase and when is it scheduled for replacement?

5. What type of alternative fuel vehicle is being considered when the replacement is purchased and what factors will be taken into account in reaching a decision?

6. Given the benefits to Canadian farmers and the reduction in greenhouse gas emissions that would result from increased use of ethanol fuel, and given that all gasoline fuel vehicles can burn ethanol-blended gasoline which is widely available in some areas, including stations within 5 kilometres of Parliament Hill, where an alternative fuel vehicle is not being used, has the Deputy Minister instructed his/her drivers to always use ethanol-blended gasoline when it is available, as required by Clause 4(2) of the Act?

7. If not, will the Deputy Minister make a commitment to issue such instructions and use ethanol-blended gasoline until he/she begins driving an ATF vehicle?

8. Where ethanol-blended gasoline is available, what are logs showing about the use of this fuel?

13. Étant donné que la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports aidera le Canada à respecter les engagements qu'il a pris en vertu du Protocole de Kyoto, que fait votre ministère pour donner l'exemple dans l'application de la *Loi sur les carburants de remplacement*?

N° 39.

Par l'honorable sénateur Kenny:

11 février 2003—Au ministère des Affaires intergouvernementales:

1. Étant donné que l'un des objectifs de la *Loi sur les carburants de remplacement* est d'amener le gouvernement fédéral à donner l'exemple en convertissant ses véhicules automobiles de telle manière qu'ils puissent utiliser des carburants de remplacement moins polluants comme l'éthanol, le méthanol, le propane, le gaz naturel, l'hydrogène et l'électricité, et étant donné que la Loi exige que 75 p. 100 de tous les nouveaux véhicules achetés par le gouvernement fédéral puissent fonctionner avec des carburants de remplacement, est-ce que le sous-ministre des Affaires intergouvernementales se déplace actuellement dans un véhicule utilisant un carburant de remplacement?

2. Si le sous-ministre ne se déplace pas dans un véhicule utilisant un carburant de remplacement, pourquoi en est-il ainsi, étant donné que la *Loi sur les carburants de remplacement*, qui est en vigueur depuis 1997, prévoit que le gouvernement doit donner l'exemple à cet égard et que le ministre s'est déjà fait poser cette question qui était inscrite au *Feuilleton* en octobre 1997 et en mars 1998?

3. Combien de nouveaux véhicules le sous-ministre a-t-il eus depuis l'adoption de la *Loi sur les carburants de remplacement* en 1995? Combien d'entre eux fonctionnaient avec un carburant de remplacement? S'il n'y en a eu aucun, pouvez-vous dire pourquoi?

4. À quand remonte l'achat du véhicule actuel du sous-ministre, quels sont les facteurs dont il a été tenu compte au moment du choix de ce véhicule, et quand ce véhicule doit-il être remplacé?

5. Quel type de véhicule utilisant un carburant de remplacement prévoit-on acheter lorsqu'il faudra remplacer le véhicule actuel, et quels sont les facteurs dont il sera tenu compte?

6. Étant donné qu'une plus grande utilisation de carburant à l'éthanol présenterait des avantages pour les agriculteurs canadiens et contribuerait à réduire les émissions de gaz à effet de serre, et étant donné que tous les véhicules à essence peuvent fonctionner avec de l'essence à l'éthanol, qui est largement disponible à certains endroits, notamment dans des stations-service situées dans un rayon de 5 kilomètres de la Colline du Parlement, lorsqu'un véhicule fonctionnant avec un carburant de remplacement n'est pas utilisé, le sous-ministre a-t-il donné l'ordre à ses chauffeurs de toujours utiliser, dans la mesure du possible, l'essence à l'éthanol, comme l'exige le paragraphe 4(2) de la Loi?

7. Dans la négative, le sous-ministre est-il prêt à s'engager à donner cette directive à ses chauffeurs et à opter pour l'essence à l'éthanol jusqu'à ce qu'il se déplace dans un véhicule utilisant un carburant de remplacement?

8. Lorsque l'essence à l'éthanol est disponible, que disent les registres à propos de l'utilisation de ce carburant?

9. If this information is not currently recorded, will the Deputy Minister make a commitment to instruct drivers and/or fleet managers to begin keeping a log of their use of ethanol-blended gasoline so that when this question is posed next year, information on compliance with this aspect of the Act will be available?

No. 40.

By the Honourable Senator Kenny:

February 11, 2003—To the Department of Intergovernmental Affairs

1. Given that one of the objectives of the *Alternative Fuels Act* is to have the federal government take the lead in converting motor vehicles to run on less-polluting alternative transportation fuels including ethanol, methanol, propane, natural gas, hydrogen and electricity, and that the Act requires 75 per cent of all new vehicles purchased by the federal government be able to operate alternative fuels, is any other official given use of personal vehicles now driving an alternative fuel vehicle?

2. If any other official given use of personal vehicles is not driving an alternative fuel vehicle, please explain why this is so, given that the *Alternative Fuels Act*, which has been in force since 1997, anticipates government leadership and that the Minister has been asked this same question through the *Order Paper* in October 1997 and March 1998?

3. How many new vehicles has any other official given use of personal vehicles had since the *Alternative Fuels Act* was passed in 1995? How many of them have been alternative fuel vehicles? If any have not been alternative fuel vehicles please explain why.

4. When was the current vehicle of any other official given use of personal vehicles purchased, what factors were taken into account in deciding which vehicle to purchase and when is it scheduled for replacement?

5. What type of alternative fuel vehicle is being considered when the replacement is purchased and what factors will be taken into account in reaching a decision?

6. Given the benefits to Canadian farmers and the reduction in greenhouse gas emissions that would result from increased use of ethanol fuel, and given that all gasoline fuel vehicles can burn ethanol-blended gasoline which is widely available in some areas, including stations within 5 kilometres of Parliament Hill, where an alternative fuel vehicle is not being used, has any other official given use of personal vehicles instructed his/her drivers to always use ethanol-blended gasoline when it is available, as required by Clause 4(2) of the Act?

9. Si aucun renseignement à ce sujet n'est actuellement consigné, le sous-ministre est-il prêt à s'engager à demander aux chauffeurs et/ou aux gestionnaires du parc automobile de commencer à tenir un registre de leur utilisation de l'essence à l'éthanol afin que, lorsque cette question sera posée l'an prochain, des renseignements soient disponibles sur la conformité à cette exigence de la Loi?

N° 40.

Par l'honorable sénateur Kenny:

11 février 2003—Au ministère des Affaires inter-gouvernementales:

1. Étant donné que l'un des objectifs de la *Loi sur les carburants de remplacement* est d'amener le gouvernement fédéral à donner l'exemple en convertissant ses véhicules automobiles de telle manière qu'ils puissent utiliser des carburants de remplacement moins polluants comme l'éthanol, le méthanol, le propane, le gaz naturel, l'hydrogène et l'électricité, et étant donné que la Loi exige que 75 p. 100 de tous les nouveaux véhicules achetés par le gouvernement fédéral puissent fonctionner avec des carburants de remplacement, est-ce que les autres fonctionnaires ayant à leur disposition un véhicule du ministère se déplacent actuellement dans un véhicule utilisant un carburant de remplacement?

2. Si les autres fonctionnaires ayant à leur disposition un véhicule du ministère ne se déplacent pas dans un véhicule utilisant un carburant de remplacement, pourquoi en est-il ainsi, étant donné que la *Loi sur les carburants de remplacement*, qui est en vigueur depuis 1997, prévoit que le gouvernement doit donner l'exemple à cet égard et que le ministre s'est déjà fait poser cette question qui était inscrite au *Feuilleton* en octobre 1997 et en mars 1998?

3. Combien de nouveaux véhicules les autres fonctionnaires ayant à leur disposition un véhicule du ministère ont-ils eus depuis l'adoption de la *Loi sur les carburants de remplacement* en 1995? Combien d'entre eux fonctionnaient avec un carburant de remplacement? S'il n'y en a eu aucun, pouvez-vous dire pourquoi?

4. À quand remonte l'achat des véhicules dont disposent actuellement les autres fonctionnaires du ministère, quels sont les facteurs dont il a été tenu compte au moment du choix de ces véhicules, et quand ces véhicules doivent-ils être remplacés?

5. Quel type de véhicules utilisant un carburant de remplacement prévoit-on acheter lorsqu'il faudra remplacer les véhicules actuels, et quels sont les facteurs dont il sera tenu compte?

6. Étant donné qu'une plus grande utilisation de carburant à l'éthanol présenterait des avantages pour les agriculteurs canadiens et contribuerait à réduire les émissions de gaz à effet de serre, et étant donné que tous les véhicules à essence peuvent fonctionner avec de l'essence à l'éthanol, qui est largement disponible à certains endroits, notamment dans des stations-service situées dans un rayon de 5 kilomètres de la Colline du Parlement, lorsqu'un véhicule fonctionnant avec un carburant de remplacement n'est pas utilisé, les autres fonctionnaires ayant à leur disposition un véhicule du ministère ont-ils donné l'ordre à leurs chauffeurs de toujours utiliser, dans la mesure du possible, l'essence à l'éthanol, comme l'exige le paragraphe 4(2) de la Loi?

7. If not, will any other official given use of personal vehicles make a commitment to issue such instructions and use ethanol-blended gasoline until he/she begins driving an ATF vehicle?

8. Where ethanol-blended gasoline is available, what are logs showing about the use of this fuel?

9. If this information is not currently recorded, will any other official given use of personal vehicles make a commitment to instruct drivers and/or fleet managers to begin keeping a log of their use of ethanol-blended gasoline so that when this question is posed next year, information on compliance with this aspect of the Act will be available?

No. 103.

By the Honourable Senator Kenny:

March 18, 2003—To the Privy Council Office

1. Given that one of the objectives of the *Alternative Fuels Act* is to have the federal government take the lead in converting motor vehicles to run on less-polluting alternative transportation fuels including ethanol, methanol, propane, natural gas, hydrogen and electricity, and that the Act requires 75 per cent of all new vehicles purchased by the federal government be able to operate alternative fuels, is the Clerk of the Privy Council now driving an alternative fuel vehicle?

2. If the Clerk is not driving an alternative fuel vehicle, please explain why this is so, given that the *Alternative Fuels Act*, which has been in force since 1997, anticipates government leadership?

3. How many new vehicles has the Clerk had since the *Alternative Fuels Act* was passed in 1995? How many of them have been alternative fuel vehicles? If any have not been alternative fuel vehicles please explain why.

4. When was the Clerk's current vehicle purchased, what factors were taken into account in deciding which vehicle to purchase and when is it scheduled for replacement?

5. What type of alternative fuel vehicle is being considered when the replacement is purchased and what factors will be taken into account in reaching a decision?

6. Given the benefits to Canadian farmers and the reduction in greenhouse gas emissions that would result from increased use of ethanol fuel, and given that all gasoline fuel vehicles can burn ethanol-blended gasoline which is widely available in some areas, including stations within 5 kilometres of Parliament Hill, where an alternative fuel vehicle is not being used, has the Clerk instructed his/her drivers to always use ethanol-blended gasoline when it is available, as required by Clause 4(2) of the Act?

7. Dans la négative, les autres fonctionnaires ayant à leur disposition un véhicule du ministère sont-ils prêts à s'engager à donner cette directive à leurs chauffeurs et à opter pour l'essence à l'éthanol jusqu'à ce qu'ils se déplacent dans un véhicule utilisant un carburant de remplacement?

8. Lorsque l'essence à l'éthanol est disponible, que disent les registres à propos de l'utilisation de ce carburant?

9. Si aucun renseignement à ce sujet n'est actuellement consigné, les autres fonctionnaires ayant à leur disposition un véhicule du ministère sont-ils prêts à s'engager à demander aux chauffeurs et/ou aux gestionnaires du parc automobile de commencer à tenir un registre de leur utilisation de l'essence à l'éthanol afin que, lorsque cette question sera posée l'an prochain, des renseignements soient disponibles sur la conformité à cette exigence de la Loi?

N° 103.

Par l'honorable sénateur Kenny:

18 mars 2003—Au Bureau du Conseil privé:

1. Étant donné que l'un des objectifs de la *Loi sur les carburants de remplacement* est d'amener le gouvernement fédéral à donner l'exemple en convertissant ses véhicules automobiles de telle manière qu'ils puissent utiliser des carburants de remplacement moins polluants comme l'éthanol, le méthanol, le propane, le gaz naturel, l'hydrogène et l'électricité, et étant donné que la Loi exige que 75 p. 100 de tous les nouveaux véhicules achetés par le gouvernement fédéral puissent fonctionner avec des carburants de remplacement, est-ce que le greffier du Conseil privé se déplace actuellement dans un véhicule utilisant un carburant de remplacement?

2. Si le greffier ne se déplace pas dans un véhicule utilisant un carburant de remplacement, pourquoi en est-il ainsi, étant donné que la *Loi sur les carburants de remplacement*, qui est en vigueur depuis 1997, prévoit que le gouvernement doit donner l'exemple à cet égard?

3. Combien de nouveaux véhicules le greffier a-t-il eus depuis l'adoption de la *Loi sur les carburants de remplacement* en 1995? Combien d'entre eux fonctionnaient avec un carburant de remplacement? S'il n'y en a eu aucun, pouvez-vous dire pourquoi?

4. À quand remonte l'achat du véhicule actuel du greffier, quels sont les facteurs dont il a été tenu compte au moment du choix de ce véhicule, et quand ce véhicule doit-il être remplacé?

5. Quel type de véhicule utilisant un carburant de remplacement prévoit-on acheter lorsqu'il faudra remplacer le véhicule actuel, et quels sont les facteurs dont il sera tenu compte?

6. Étant donné qu'une plus grande utilisation de carburant à l'éthanol présenterait des avantages pour les agriculteurs canadiens et contribuerait à réduire les émissions de gaz à effet de serre, et étant donné que tous les véhicules à essence peuvent fonctionner avec de l'essence à l'éthanol, qui est largement disponible à certains endroits, notamment dans des stations-service situées dans un rayon de 5 kilomètres de la Colline du Parlement, lorsqu'un véhicule fonctionnant avec un carburant de remplacement n'est pas utilisé, le greffier a-t-il donné l'ordre à ses chauffeurs de toujours utiliser, dans la mesure du possible, l'essence à l'éthanol, comme l'exige le paragraphe 4(2) de la Loi?

7. If not, will the Clerk make a commitment to issue such instructions and use ethanol-blended gasoline until he/she begins driving an ATF vehicle?

8. Where ethanol-blended gasoline is available, what are logs showing about the use of this fuel?

9. If this information is not currently recorded, will the Clerk make a commitment to instruct drivers and/or fleet managers to begin keeping a log of their use of ethanol-blended gasoline so that when this question is posed next year, information on compliance with this aspect of the Act will be available?

10. Of the vehicles that the Privy Council Office operates that are not alternative fuel vehicles, how many operate within 10 kilometres of a service station that sells ethanol-blended gasoline? Are employees driving Privy Council Office vehicles told to use ethanol-blended gasoline when available and if not, why not?

11. If drivers are given such a directive, how is compliance monitored?

12. If it is not currently monitored, will the Privy Council Office make a commitment to instruct drivers and/or fleet managers to begin keeping a log of their use of ethanol-blended gasoline so that when this question is posed next year, information on compliance with this aspect of the Act will be readily available?

13. What vehicles' uses are so different in your Office that of the four vehicles purchased in fiscal year 2001-02 not one met the criteria for cost-effectiveness for alternative fuel use?

14. In light of the contribution that reducing greenhouse gas emissions from the transportation sector is expected to make in helping Canada meet its Kyoto commitments, what is your Office doing to show leadership in the application of the *Alternative Fuels Act*?

No. 104.

By the Honourable Senator Kenny:

March 18, 2003—To the Privy Council Office

1. Given that one of the objectives of the *Alternative Fuels Act* is to have the federal government take the lead in converting motor vehicles to run on less-polluting alternative transportation fuels including ethanol, methanol, propane, natural gas, hydrogen and electricity, and that the Act requires 75 per cent of all new vehicles purchased by the federal government be able to operate alternative fuels, is any other official given use of personal vehicles now driving an alternative fuel vehicle?

2. If any other official given use of personal vehicles is not driving an alternative fuel vehicle, please explain why this is so, given that the *Alternative Fuels Act*, which has been in force since 1997, anticipates government leadership?

7. Dans la négative, le greffier est-il prêt à s'engager à donner cette directive à ses chauffeurs et à opter pour l'essence à l'éthanol jusqu'à ce qu'il se déplace dans un véhicule utilisant un carburant de remplacement?

8. Lorsque l'essence à l'éthanol est disponible, que disent les registres à propos de l'utilisation de ce carburant?

9. Si aucun renseignement à ce sujet n'est actuellement consigné, le greffier est-il prêt à s'engager à demander aux chauffeurs et/ou aux gestionnaires du parc automobile de commencer à tenir un registre de leur utilisation de l'essence à l'éthanol afin que, lorsque cette question sera posée l'an prochain, des renseignements soient disponibles sur la conformité à cette exigence de la Loi?

10. Quel est le nombre de véhicules du Bureau du Conseil privé qui ne sont pas alimentés aux carburants de remplacement et qui sont utilisés dans un rayon de 10 kilomètres d'une station-service offrant l'essence à l'éthanol? Les employés qui disposent d'un véhicule du Bureau du Conseil Privé ont-ils reçu l'ordre d'utiliser le plus possible l'essence à l'éthanol? Sinon, pourquoi ne leur a-t-on pas donné cette directive?

11. Si cette directive a été donnée à ces employés, quelles sont les mesures prévues pour vérifier si elle est respectée?

12. Si aucun contrôle n'est fait actuellement, le Bureau du Conseil privé est-il prêt à s'engager à demander aux chauffeurs et/ou aux gestionnaires du parc automobile de commencer à tenir un registre de leur utilisation de l'essence à l'éthanol afin que, lorsque cette question sera posée l'an prochain, des renseignements soient disponibles sur la conformité à cette exigence de la Loi?

13. En quoi l'utilisation des véhicules est-elle si différente dans votre organisme que, sur les 4 véhicules achetés au cours de l'exercice 2001-2002, aucun n'a satisfait aux critères de rentabilité visant les carburants de remplacement?

14. Étant donné que la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports aidera le Canada à respecter les engagements qu'il a pris en vertu du Protocole de Kyoto, que fait votre organisme pour donner l'exemple dans l'application de la *Loi sur les carburants de remplacement*?

N° 104.

Par l'honorable sénateur Kenny:

18 mars 2003—Au Bureau du Conseil privé:

1. Étant donné que l'un des objectifs de la *Loi sur les carburants de remplacement* est d'amener le gouvernement fédéral à donner l'exemple en convertissant ses véhicules automobiles de telle manière qu'ils puissent utiliser des carburants de remplacement moins polluants comme l'éthanol, le méthanol, le propane, le gaz naturel, l'hydrogène et l'électricité, et étant donné que la Loi exige que 75 p. 100 de tous les nouveaux véhicules achetés par le gouvernement fédéral puissent fonctionner avec des carburants de remplacement, est-ce que les autres fonctionnaires ayant à leur disposition un véhicule se déplacent actuellement dans un véhicule utilisant un carburant de remplacement?

2. Si les autres fonctionnaires ayant à leur disposition un véhicule ne se déplacent pas dans un véhicule utilisant un carburant de remplacement, pourquoi en est-il ainsi, étant donné que la *Loi sur les carburants de remplacement*, qui est en vigueur depuis 1997, prévoit que le gouvernement doit donner l'exemple à cet?

3. How many new vehicles has any other official given use of personal vehicles had since the *Alternative Fuels Act* was passed in 1995? How many of them have been alternative fuel vehicles? If any have not been alternative fuel vehicles please explain why.

4. When was the current vehicle of any other official given use of personal vehicles purchased, what factors were taken into account in deciding which vehicle to purchase and when is it scheduled for replacement?

5. What type of alternative fuel vehicle is being considered when the replacement is purchased and what factors will be taken into account in reaching a decision?

6. Given the benefits to Canadian farmers and the reduction in greenhouse gas emissions that would result from increased use of ethanol fuel, and given that all gasoline fuel vehicles can burn ethanol-blended gasoline which is widely available in some areas, including stations within 5 kilometres of Parliament Hill, where an alternative fuel vehicle is not being used, has any other official given use of personal vehicles instructed his/her drivers to always use ethanol-blended gasoline when it is available, as required by Clause 4(2) of the Act?

7. If not, will any other official given use of personal vehicles make a commitment to issue such instructions and use ethanol-blended gasoline until he/she begins driving an ATF vehicle?

8. Where ethanol-blended gasoline is available, what are logs showing about the use of this fuel?

9. If this information is not currently recorded, will any other official given use of personal vehicles make a commitment to instruct drivers and/or fleet managers to begin keeping a log of their use of ethanol-blended gasoline so that when this question is posed next year, information on compliance with this aspect of the Act will be available?

No. 126.

By the Honourable Senator Tkachuk:

September 16, 2003—With regard to the Commission on the Future of Health Care, headed by the Honourable Roy Romanow, and further to question No. 6 placed on the *Order Paper and Notice Paper* on February 4, 2003, and the response by the PMO and the PCO on June 9, 2003, which stated that the Commissioner's salary is within the range of \$650 to \$750 per diem, what was the total amount paid out in income and expenses to the Honourable Roy Romanow for his work as head of the Commission over the 21 month period from April 1, 2001 to December 31, 2002?

3. Combien de nouveaux véhicules les autres fonctionnaires ayant à leur disposition un véhicule ont-ils eus depuis l'adoption de la *Loi sur les carburants de remplacement* en 1995? Combien d'entre eux fonctionnaient avec un carburant de remplacement? S'il n'y en a eu aucun, pouvez-vous dire pourquoi?

4. À quand remonte l'achat des véhicules dont disposent actuellement les autres fonctionnaires, quels sont les facteurs dont il a été tenu compte au moment du choix de ces véhicules, et quand ces véhicules doivent-ils être remplacés?

5. Quel type de véhicules utilisant un carburant de remplacement prévoit-on acheter lorsqu'il faudra remplacer les véhicules actuels, et quels sont les facteurs dont il sera tenu compte?

6. Étant donné qu'une plus grande utilisation de carburant à l'éthanol présenterait des avantages pour les agriculteurs canadiens et contribuerait à réduire les émissions de gaz à effet de serre, et étant donné que tous les véhicules à essence peuvent fonctionner avec de l'essence à l'éthanol, qui est largement disponible à certains endroits, notamment dans des stations-service situées dans un rayon de 5 kilomètres de la Colline du Parlement, lorsqu'un véhicule fonctionnant avec un carburant de remplacement n'est pas utilisé, les autres fonctionnaires ayant à leur disposition un véhicule ont-ils donné l'ordre à leurs chauffeurs de toujours utiliser, dans la mesure du possible, l'essence à l'éthanol, comme l'exige le paragraphe 4(2) de la Loi?

7. Dans la négative, les autres fonctionnaires ayant à leur disposition un véhicule sont-ils prêts à s'engager à donner cette directive à leurs chauffeurs et à opter pour l'essence à l'éthanol jusqu'à ce qu'ils se déplacent dans un véhicule utilisant un carburant de remplacement?

8. Lorsque l'essence à l'éthanol est disponible, que disent les registres à propos de l'utilisation de ce carburant?

9. Si aucun renseignement à ce sujet n'est actuellement consigné, les autres fonctionnaires ayant à leur disposition un véhicule sont-ils prêts à s'engager à demander aux chauffeurs et/ou aux gestionnaires du parc automobile de commencer à tenir un registre de leur utilisation de l'essence à l'éthanol afin que, lorsque cette question sera posée l'an prochain, des renseignements soient disponibles sur la conformité à cette exigence de la Loi?

N° 126.

Par l'honorable sénateur Tkachuk :

16 septembre 2003—En ce qui concerne la Commission sur l'avenir des soins de santé dirigée par l'honorable Roy Romanow et, suite à la question n° 6 inscrite au *Feuilleton et Feuilleton des Avis* le 4 février 2003 et à la réponse du CPM et du BCP du 9 juin 2003 indiquant que le salaire du Commissaire se situait entre 650 \$ et 750 \$ par jour, combien d'argent a-t-on versé en tout à l'honorable Roy Romanow, en fait de revenu et d'indemnités, pour son travail à titre de chef de la Commission pour la période de 21 mois commençant le 1^{er} avril 2001 et se terminant le 31 décembre 2002?

No. 127.**By the Honourable Senator Lynch-Staunton:**

October 1, 2003—1. As of September 30, 2003, have any names been added to the “List of Entities” as provided in 83.05 of Bill C-36? If so: (a) What are the names of each listed entity? (b) Has any entity applied in writing to have its name removed as provided in 83.05(2)? (c) If yes to (b), what has been the response of the Solicitor General in each case?

2. As of September 30, 2003, have any orders been issued leading to investigative hearings as provided in 83.28 of Bill C-36? If so: (a) How many orders have been issued? (b) Where was each of these orders executed? (c) Have warrants for arrest been issued as provided in 83.29? If so, how many, and where?

3. As of September 30, 2003, have any arrests been made as provided in 83.3 of Bill C-36? If so: (a) How many arrests have been made? (b) Where were these arrests made? (c) How many of those arrested have been released? (d) How many are in detention and, in each case, since when and for what duration?

4. As of September 30, 2003, have any objections to the disclosure of information been made as provided in 37 of Bill C-36? If so: (a) How many such objections have been made? (b) Before which courts, including their locations, was each of these objections made? (c) What is the name and position of each individual who made an objection?

5. As of September 30, 2003, how many judges have been appointed pursuant to 95 of Bill C-36?

N° 127.**Par l'honorable sénateur Lynch-Staunton :**

1^{er} octobre 2003—1. Au 30 septembre 2003, des noms ont-ils été inscrits sur la « Liste des entités » prévue à l'article 83.05 du projet de loi C-36? Dans l'affirmative : a) Quel est le nom de chaque entité? b) Une de ces entités a-t-elle demandé par écrit la radiation de son nom, comme le prévoit le paragraphe 83.05(2)? c) Si oui, quelle a été la réponse du Solliciteur général dans chacun des cas?

2. Au 30 septembre 2003, des ordonnances ont-elles été rendues pour la conduite de recherches d'éléments de preuve conformément à l'article 83.28 du projet de loi C-36? Dans l'affirmative : a) Combien d'ordonnances ont été rendues? b) Où chacune d'elles a-t-elle été exécutée? c) Des mandats d'arrestation ont-ils été délivrés, conformément à l'article 83.29 de la loi? Si oui, combien et à quel endroit?

3. Au 30 septembre 2003, des arrestations ont-elles été faites en vertu de l'article 83.3 du projet de loi C-36? Le cas échéant : a) Combien? b) À quel endroit? c) Combien de personnes ayant fait l'objet d'une arrestation ont été libérées? d) Combien sont détenues et, dans chaque cas, depuis quand et pendant combien de temps le seront-elles?

4. Au 30 septembre 2003, y a-t-il eu des objections à la divulgation d'information, comme le prévoit l'article 37 du projet de loi C-36, à la suite de litiges découlant de la Loi antiterroriste? Dans l'affirmative : a) Combien d'objections ont été déposées? b) Devant quels tribunaux (indiquer lesquels) chacune des objections a été déposée? c) Quel est le nom et l'occupation de chaque personne qui a déposé une objection?

5. Au 30 septembre 2003, combien de juges ont été nommés conformément à l'article 95 du projet de loi C-36?



If undelivered, return COVER ONLY to:
Communication Canada — Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Communication Canada — Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9